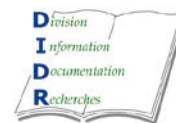


AFGHANISTAN



16 décembre 2020



Les entreprises de sécurité privées

Focus sur leurs employés afghans et leur rôle dans la protection des ambassades

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Présentation du secteur de la sécurité privée en Afghanistan	4
1.1. Un phénomène récent et lourd de conséquences.....	4
1.2. Définition et missions principales	5
1.3. Typologie des PSCs et principaux acteurs.....	6
1.4. Tentatives de régulation du secteur	8
1.4.1. Une réaction tardive.....	8
1.4.2. 2008 : l'adoption d'un texte encadrant les activités des PSC	9
1.4.3. La Force de Protection publique afghane (APPF).....	10
2. Les employés des PSC	12
2.1. Effectifs et nationalités.....	12
2.2. Catégories d'employés : internationaux, TCN et afghans	13
2.3. Rémunérations	14
2.4. Des procédures de recrutement lacunaires.....	15
2.5. Armement.....	16
2.6. Abus de pouvoir et impunité	16
3. Les PSC et la protection des ambassades.....	18
3.1. Considérations générales.....	18
3.2. Exemples nationaux	19
3.3. Le cas de l'ambassade des États-Unis.....	20
3.3.1. Présentation du complexe diplomatique	20
3.3.2. La protection de l'ambassade : Marines et PSC	21
3.3.3. Les gardes afghans de l'ambassade : recrutement et rôle.....	25
Bibliographie	28

Résumé : Apparues en Afghanistan à la suite de l'intervention occidentale en 2001, les entreprises de sécurité privées (*Private Security Companies*, PSC) ont peu à peu pris de l'ampleur, avec plusieurs dizaines de milliers d'employés (occidentaux, népalais et afghans, principalement) au début des années 2010. Si le gouvernement afghan a tenté d'affermir son contrôle sur les PSC, fréquemment liées à des milices et, par conséquent, source d'instabilité, il a dû consentir à laisser les représentations diplomatiques étrangères collaborer avec elles. Dans le dispositif sécuritaire des ambassades, les gardes afghans sont souvent les plus exposés, du fait de leurs missions de surveillance statique à l'extérieur du complexe. Leur recrutement n'est pas sans poser problème, leur potentiel employeur étant rarement en mesure de vérifier les antécédents judiciaires des candidats.

Abstract : Private Security Companies (PSCs) appeared in Afghanistan following the Western intervention in 2001 and have gradually grown in size, with several tens of thousands of employees (mainly Western, Nepalese and Afghan) in the early 2010's. While the Afghan government has tried to strengthen its control over PSCs, which are frequently linked to militias and therefore a source of instability, it has had to allow foreign diplomatic representations to work with them. Within the embassy security apparatus, Afghan guards are often the most exposed, due to their static surveillance missions outside the complex. Besides, as potential employers are rarely able to conduct background checks on the candidates, the recruitment of local guards is a delicate task.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Présentation du secteur de la sécurité privée en Afghanistan

1.1. Un phénomène récent et lourd de conséquences

Les entreprises de sécurité privées (*Private Security Companies*, PSC ci-après) sont apparues en Afghanistan **concomitamment à l'intervention occidentale de 2001**, qui a abouti au renversement du régime taliban¹. Les toutes premières PSC à s'implanter en Afghanistan ont été Blackwater et Dyncorp, qui assuraient respectivement la protection des locaux de l'Agence centrale du renseignement (*Central Intelligence Agency*, CIA) et celle de l'ambassade américaine².

La relation entre le gouvernement américain et les PSC repose sur l'idée qu'à l'exception des fonctions essentielles à l'accomplissement de la mission et des tâches de base incombant à l'État, l'exécution des opérations doit être externalisée au maximum³. De fait, la coalition internationale s'est appuyée dès 2001 sur des commandants de groupes armés anti-talibans⁴. Cette tendance n'est pas propre aux États-Unis : selon un officier australien interrogé par le quotidien *Sydney Morning Herald* en 2015, les gouvernements occidentaux recourent à des PSC pour « **externaliser une large part du risque** associé à la gestion d'une force importante prête à faire usage de la force létale en cas d'attaque »⁵.

Si, avant 2007, il s'agissait essentiellement de PSC étrangères (57 sur 75), **le nombre de PSC afghanes a rapidement augmenté** : en 2009, on en dénombrait entre 60 et 90, soit la moitié des entreprises de sécurité actives dans le pays⁶. De fait, la chercheuse Leticia Armendariz, auteure de plusieurs études sur le sujet, expliquait en 2013 que **ce secteur, « éminemment étranger par sa nature et son concept », avait petit à petit pris racine dans le paysage politique et économique afghan**⁷. Ainsi, en s'associant aux premières PSC britanniques et américaines et en se mettant au service de la coalition internationale qui, en retour, assurait leur prospérité et confortait leur légitimité, certains seigneurs de guerre sont parvenus à se tailler leur propre empire dans le domaine de la sécurité privée. Cela a contribué à brouiller la frontière entre public et privé d'une part, et entre échelons local, national et international d'autre part⁸.

Dans un rapport publié en 2012 pour le Centre sur la coopération internationale de l'université de New York, le journaliste Matthieu Aikins insistait sur cette profonde imbrication entre les PSC et les réseaux préexistants des commandants de groupes armés. L'OTAN, les ONG et les agences d'aide au développement, en sous-traitant leur sécurité dans les zones reculées, ont contribué à la création d'équilibres politiques périphériques que le gouvernement central ne peut contrôler de manière formelle, ce qui sape paradoxalement l'effort de construction et de consolidation des institutions que les PSC sont censées soutenir⁹.

Par exemple, l'une des premières PSC afghanes, la Watan Risk Management, a passé des contrats avec les États-Unis et la mission de l'OTAN en Afghanistan, la Force internationale d'assistance et de sécurité (*International Security Assistance Force*, ISAF). L'argent de la coalition lui a ainsi permis de gagner en puissance et, en fin de compte, de conforter l'influence politique des familles dont Watan servait les intérêts. Autrement dit, **ces liens entre PSC locales, milices et certains réseaux de pouvoir ont accru les luttes factionnelles et participé à la déstabilisation du pays**, au détriment de la population civile¹⁰ et de la crédibilité du gouvernement et des partenaires¹¹.

¹ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 6

² BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 1

³ HOLMQVIST C., 01/2005, [url](#), p. 25

⁴ SHERMAN J. & DIDOMENICO V., 09/2009, [url](#), p. 8

⁵ The Sydney Morning Herald, 21/02/2015, [url](#)

⁶ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 6

⁷ ARMENDARIZ L., 11/2013, [url](#), p. 13

⁸ TURZI M., 2019, [url](#), p. 26

⁹ AIKINS M., 10/2012, [url](#) p. 4-5

¹⁰ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 10

¹¹ SHERMAN J. & DIDOMENICO V., 09/2009, [url](#), p. 2

En 2010, les groupes armés illégaux étaient estimés par le ministère de l'Intérieur afghan à 2 500 dans les seules provinces contrôlées par le gouvernement. Or, beaucoup de ces groupes se seraient reconvertis en PSC pour présenter un visage plus respectable. Symétriquement, **les PSC – afghanes, tout particulièrement – sont apparues comme un débouché pour les individus passés par des groupes armés illégaux soucieux de régulariser leurs activités**¹².

D'un point de vue géographique, le développement du secteur de la sécurité privée a été plus visible dans les régions marquées par une forte présence militaire ou des projets de stabilisation et de développement – **le sud et le sud-est, en particulier**. L'autoroute Kaboul-Kandahar (*Highway 1*), un axe logistique majeur, a ainsi été le théâtre d'affrontements récurrents entre les PSC et les insurgés – selon le journaliste Matthieu Aikins, les premières étaient enclines à alimenter l'insécurité pour pérenniser leurs contrats¹³.

L'essor du secteur de la sécurité privée semble certes avoir bénéficié à l'économie afghane, en créant des opportunités sur le marché du travail, notamment pour les anciens miliciens sans compétence civile à faire valoir. Du reste, les salaires proposés par les PSC, plus élevés que ceux offerts par les forces de sécurité publiques, ont amélioré le pouvoir d'achat de leurs employés, ce qui a profité aux commerces locaux. Dans le même temps, la présence étrangère à Kaboul a contribué à l'envolée des loyers et à la constitution d'une bulle¹⁴.

1.2. Définition et missions principales

En 2010, le groupe de travail de l'ONU sur le mercenariat définissait les PSC comme « des entreprises fournissant contre rémunération des services de base dans le domaine militaire ou de la sécurité, ces services étant dispensés par des personnes physiques et/ou morales »¹⁵. Dans le texte régulant le secteur de la sécurité privée adopté en 2008, le gouvernement afghan considérait, quant à lui, qu'une PSC est « une entreprise à but lucratif, apolitique et non-gouvernementale, fonctionnant selon les termes de cette procédure pour assurer la sécurité des personnes physiques »¹⁶.

Au fil des années, les PSC ont élargi leur gamme de services, aussi bien dans les zones de conflit ouvert (éradication des cultures de pavot, déminage) qu'à Kaboul. Ces services incluent :

- **la garde statique** de bureaux, de résidences, d'ambassades, de points de contrôle (*checkpoints*), d'organisations internationales, de banques, de chantiers de construction ;
- **l'escorte de convois** ;
- **la protection rapprochée** (24h/24 pour les hautes personnalités¹⁷) ;
- du conseil en matière de réforme du secteur sécuritaire ;
- la **formation** des forces afghanes
- des missions de **maintenance** et d'appui logistique ;
- des missions de **renseignement** ;
- une aide au bon déroulement des élections ;
- la garde de prisonniers et la participation éventuelle à des interrogatoires¹⁸.

¹² ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 6

¹³ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 7

¹⁴ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 26

¹⁵ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 4

¹⁶ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 12

¹⁷ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 5

¹⁸ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 67 ; ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 4 et 9

Selon des données de 2011, les PSC étaient alors principalement sollicitées au titre des trois premières missions énumérées ci-dessus¹⁹.

S'agissant particulièrement des tâches de garde statique, les clients internationaux pouvaient engager des PSC aussi bien afghanes qu'immatriculées dans d'autres pays, mais formulaient généralement certaines exigences quant à la nationalité des gardes qui leur seraient affectés²⁰.

De manière générale, selon le politologue Georges-Henri Bricet des Vallons, les PSC anglo-saxonnes opèrent dans des zones relativement sûres (protection des ambassades, entraînement de l'armée et de la police afghanes, renseignement, etc.). **Moins encadrées, les PSC afghanes sont plus libres de leurs activités et du choix de leurs armes** – elles peuvent ainsi recourir à un arsenal lourd. En 2011, elles semblaient avoir le monopole de la protection des convois, des chantiers et des aéroports, souvent en tant que sous-traitant d'une PSC anglo-saxonne ou en coentreprise avec l'une d'elles²¹.

Incidemment, les auteurs d'un rapport de la fondation *Swisspeace* distinguent les PSC des milices engagées pour protéger les bases et les convois des forces de la coalition internationale. Toutefois, un rapport de l'administration américaine publié quelques années plus tard suggérait que les complexes militaires faisaient bien l'objet de contrats avec des PSC, sans préciser dans quelle mesure²². De même, la plupart des pays membres de la coalition ont confié la sécurité de leurs bases militaires à des PSC²³. **Dans les faits, la distinction peut sembler ténue** : le quotidien *USA Today* est ainsi longuement revenu sur le chaos engendré par le conflit ayant opposé en 2007-2008 deux milices du district de Shindand (Herat), après qu'elles eurent été embauchées comme sous-traitants par la PSC Armor Group pour assurer la protection d'une base aérienne de l'armée afghane, dont les États-Unis assuraient alors la rénovation²⁴.

La CIA a également eu recours à des milices locales pour protéger ses bases et participer à des opérations militaires. Ces groupes armés ont ensuite acquis une existence formelle de PSC, les Afghans les désignant sous l'expression générique de « *campaign* ». Elles ont servi de matrices aux unités paramilitaires, comme la *Khost Protection Force*²⁵, qui continuent d'opérer avec beaucoup de brutalité en dehors de la chaîne de commandement habituelle des forces afghanes²⁶.

1.3. Typologie des PSCs et principaux acteurs

En 2008, le rapport de *Swisspeace* distinguait quatre catégories de PSC :

- celles intégralement détenues et opérées par des Afghans, détenant un permis d'activité local ;
- celles codétenues par des Afghans et des étrangers, opérant avec une licence afghane ;
- les PSC étrangères mais pilotées par des partenaires afghans, avec une licence internationale ;
- enfin, les PSC détenues et gérées par des étrangers, dotées d'une licence internationale.

¹⁹ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 5

²⁰ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 68

²¹ BRICET DES VALLONS G.-H., 07/10/2011, [url](#)

²² États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 08/2011, [url](#), p. 48 et 58

²³ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 5

²⁴ USA Today, 10/01/2020, [url](#)

²⁵ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 12

²⁶ Pour en savoir plus à ce sujet, voir notamment : HRW, « Afghanistan : Des forces soutenues par la CIA ont commis des atrocités », 30/10/2019, [url](#)

Les trois premières catégories – autrement dit, celles impliquant, même de façon minoritaire, des Afghans – représentaient en 2008 près de 45 % du total des PSC recensées²⁷.

Cartographier les PSC est une entreprise d'autant plus difficile qu'il s'agit d'un secteur mouvant, où de nouveaux acteurs peuvent apparaître puis revendre à d'autres leur permis d'activité ou fusionner avec d'autres entités, ce qui brouille davantage la structure de propriété de ces entreprises. Selon un haut fonctionnaire afghan cité par *Swisspeace*, **de nombreuses PSC étrangères comptent probablement des partenaires afghans « silencieux », ceux-ci leur permettant de s'implanter plus efficacement sur le marché local**. L'entreprise américaine USPI a ainsi été souvent montrée du doigt : à la fin des années 2000, il se disait en effet qu'elle était détenue par le général Deen Mohammad Jurat, qui lui aurait fourni les hommes de sa milice²⁸.

Selon le tableau p. 68 de [ce même rapport](#) de *Swisspeace*, qui compile les PSC actives en Afghanistan en 2008, au moins 16 étaient alors afghanes, 21 américaines et 17 britanniques, pour un total de 90²⁹. Les auteurs insistent toutefois sur le fait qu'à cette date, le gouvernement afghan n'avait enregistré qu'une fraction des PSC opérant dans le pays, en sorte que la liste n'est que partielle, notamment s'agissant des petites PSC afghanes. Du reste, différentes administrations (dont la mission de l'ONU en Afghanistan, l'UNAMA) pouvaient alors accorder leurs propres licences aux PSC, d'où certaines divergences³⁰.

Un rapport de l'ONU publié en 2010 propose la liste des 39 PSC alors accréditées par le gouvernement afghan :

<i>Country of origin</i>	<i>Name of company</i>
Afghan (18)	ARGS, Asia Security Group (ASG), Burhan Security Service, Commercial Security Group (Guards Service) CSG, Good Knight Security Services, IDG Security, ISS (also known as SSI) – International Specialized Services, Kabul Balkh Security Services, Khorasan Security, NCL Holdings LLC., PAGE Associates, Pride Security Services, Shield, Siddiqi Security, SOC – Afg, Tundra SCA, WATAN Risk Management, White Eagle Security Services
UK (10)	Aegis Defense Services Ltd, ArmorGroup Services, Blue Hackle, Control Risks (CR), Edinburgh International, Global Risk Group, Hart Security, Olive Group, Saladin Security Afghanistan, TOR
US (8)	Xe Services/Blackwater USA, DynCorp International, EODT Technologies Inc./GSC, Four Horsemen/ARC, REED Inc., RONCO, Strategic Security Solution International Afghanistan (SSSI), US Protection and Investigations (USPI)
Other (3)	Australia: Compass Canada: GardaWorld (as Kroll) Dubai: UNITY-OSG

Source : ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 8

²⁷ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 11

²⁸ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 11

²⁹ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 68-69

³⁰ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 10

Sans prétendre à l'exhaustivité, parmi les autres PSC actives en Afghanistan figurent l'américaine Global Guardian³¹ ou encore les entreprises afghanes Afghan Logistics (depuis 2002)³² et TM4 Security, qui semble avoir collaboré avec le Département de la Défense américain et l'OTAN³³.

Un cadre de l'ONU interrogé par *Swisspeace* expliquait alors que **le plus souvent, les PSC actives en Afghanistan adoptaient un modèle « colonial »**, les étrangers y occupant les postes d'encadrement tandis que les gardes étaient afghans ou originaires d'un pays tiers³⁴. De fait, en 2012 encore, le *New York Times* rappelait que **les missions de garde en première ligne incombaient presque exclusivement à des Afghans**. « Compte tenu des risques encourus, le fait que ces postes continuent d'être pourvus témoigne de la pauvreté qui frappe le pays », concluait le quotidien américain³⁵.

En 2013, c'est-à-dire après que l'État afghan eut tenté de réguler et clarifier le paysage de la sécurité privée (voir *infra*, 1.4.), les entreprises du secteur semblaient également se répartir de la façon suivante :

- les PSC protégeant les représentations diplomatiques (voir *infra*, 3.) ;
- les « entreprises de gestion du risque » (*Risk Management Companies*, RMC), issues de la transformation administrative d'anciennes PSC (voir *infra*, 1.4.3.) ;
- et la Force publique de protection afghane (*Afghan Public Protection Force*, APPF ; voir *infra*, 1.4.3.).

Leticia Armendariz, spécialiste de la question, concluait alors que, contrairement à son ambition – affermir la mainmise de l'État sur ce secteur –, cette stratégie avait plutôt « ajouté à l'incertitude quant aux autorités responsables de la supervision et du contrôle de ces entités »³⁶.

1.4. Tentatives de régulation du secteur

1.4.1. Une réaction tardive

Ce n'est qu'à **partir du milieu des années 2000** que le gouvernement afghan a réellement tenté d'encadrer le secteur de la sécurité privée, sous l'égide du programme de Démantèlement des groupes armés illégaux (*Disbandment of Illegal Armed Groups*, DIAG), soutenu par l'ONU³⁷.

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer cette réaction tardive, du manque d'intérêt de la communauté internationale aux résistances de personnalités locales puissantes, sans oublier la méconnaissance du sujet par le gouvernement afghan³⁸. Du reste, dans un premier temps, ce dernier s'est accommodé de la présence des PSC, qui l'ont épaulé pour faire face à la reprise de l'insurrection sans peser sur le budget national, puisqu'elles étaient financées par des États étrangers³⁹.

Les premières tentatives d'encadrement ont été observées en 2006, le conseiller à la sécurité nationale requérant l'aide des partenaires du pays, au motif que les PSC constituaient une menace pour la sécurité du pays dès lors qu'elles permettaient à certains groupes armés de régulariser leur situation au lieu d'entrer dans un programme de désarmement⁴⁰. À cet égard, dans un article rédigé pour le compte du centre de recherches indépendant *Afghanistan Analysts Network* (AAN), le spécialiste Steve Brooking estime

³¹ Global Guardian, n. d., [url](#)

³² Afghan Logistics, n. d., [url](#)

³³ TM4 Security, n. d., [url](#)

³⁴ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 11

³⁵ The New York Times, 25/11/2012, [url](#)

³⁶ ARMENDARIZ L., 11/2013, [url](#), p. 28

³⁷ BROOKING S. & SCHMEIDL S., 01/2008, [url](#), p. 208 ; DCAF, 12/2010, [url](#), p. 59-60

³⁸ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 17

³⁹ MEHBOOB C., 2017, [url](#), p. 73

⁴⁰ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 1

qu'un certain nombre de reproches adressés aux PSC manquent de fondement. Il explique, par exemple, qu'il n'existe aucune preuve du tort qu'aurait causé la présence des PSC à la reconstruction des forces de défense et de sécurité (*Afghan National Security Forces*, ANSF) et de l'État (*state-building*) afghans. Il remarque ainsi que les PSC semblent moins tremper dans des activités criminelles que la police⁴¹.

Le débat a opposé les partisans d'une régulation minimale, ceux qui défendaient une approche maximaliste et les tenants d'un prétendu juste milieu.⁴²

En **2007** a été mise en place une Commission de supervision et d'évaluation des entreprises de sécurité privées (*Monitoring and Evaluation Commission of Private Security Companies*)⁴³. **Les PSC ont alors été sommées de s'enregistrer auprès du ministère de l'Intérieur** pour obtenir une licence temporaire – seules 35 s'y sont pliées⁴⁴. En janvier 2008, le gouvernement afghan a annoncé une interdiction immédiate de toutes les PSC présentes sur le territoire national mais, sous pression de ses partenaires étrangers et de l'OTAN, il est rapidement revenu sur sa décision, non sans insister sur le fait que les activités des PSC en Afghanistan avaient vocation à n'être que temporaires⁴⁵.

En outre, il semble exister quelques organisations professionnelles réunissant PSC afghanes et étrangères, comme le Syndicat afghan de la sécurité privée (*Afghan Private Security Union*) et surtout l'Association des Entreprises de sécurité privées d'Afghanistan (*Private Security Companies Association of Afghanistan*), fondée en 2006/2007 afin de promouvoir l'autorégulation du secteur – ses actions concrètes ne sont, toutefois, pas évidentes⁴⁶.

1.4.2. 2008 : l'adoption d'un texte encadrant les activités des PSC

En **février 2008**, un texte de 40 articles a été adopté : les Procédures pour la régulation des activités des entreprises de sécurité privées en Afghanistan (***Procedures for Regulating Activities of the Private Security Companies in Afghanistan***)⁴⁷.

Il indique clairement que les PSC doivent se coordonner et coopérer avec les forces de sécurité afghanes dans la conduite de leurs activités. Il leur interdit aussi d'employer le personnel de l'armée nationale afghane (ANA), de la police nationale (*Afghan National Police*, ANP) et de la principale agence de renseignement du pays, la Direction nationale de la sécurité (*National Directorate of Security*, NDS). De même, les agents des PSC se voient imposer de porter un uniforme avec un logo distinctif. Le texte proscrie encore l'achat, la vente et la distribution d'armes, de munitions et d'explosifs, de même que le transport d'armes moyennes ou lourdes⁴⁸.

Ces Procédures comportent également **un certain nombre de dispositions floues ou impossibles à mettre en œuvre**. L'article 10 prévoit notamment que **les PSC ne devront pas compter plus de 500 employés**, sauf autorisation du Conseil des ministres (ce qui, selon les auteurs d'un article paru dans la revue académique *Sicherheit & Frieden*, ouvre la voie à des tentatives de corruption). De plus, l'article 14-6 précisait originellement que toute PSC voulant régulariser sa situation devait d'abord obtenir un certificat d'Interpol garantissant qu'elle n'avait aucun passif criminel. Toutefois, cela n'étant pas possible, les autorités afghanes ont renoncé à cette exigence⁴⁹.

En annexe, le texte inclut la « Loi sur le recours à la force par les entreprises de sécurité privées en Afghanistan » (*Law on Using of Force by Private Security Companies in*

⁴¹ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 4

⁴² DCAF, 12/2010, [url](#), p. 60

⁴³ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 17

⁴⁴ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 19

⁴⁵ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 2

⁴⁶ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 20 ; GKS, Site institutionnel, « About us », 2017, [url](#)

⁴⁷ BROOKING S. & SCHMEIDL S., 01/2008, [url](#), p. 210

⁴⁸ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 12

⁴⁹ BROOKING S. & S. Susanne, 01/2008, [url](#), p. 212

Afghanistan). Celle-ci **limite l'usage de la force aux situations d'autodéfense**, par exemple en cas d'attaque contre la personne ou la propriété défendue par la PSC, ou contre des civils⁵⁰.

Une vague de régularisations a alors débuté. **En août 2009, la liste des PSC autorisées à exercer dans le pays comptait 51 noms**. Toutefois, souligne le spécialiste du sujet Steve Brooking dans son article publié par l'AAN, il semble que **l'État n'a guère essayé d'enquêter sur les entreprises et sur leurs propriétaires**. De fait, certains proches du sommet du pouvoir ont obtenu l'agrément alors même que les parents des hauts fonctionnaires n'ont en principe pas le droit de diriger une PSC⁵¹.

Une nouvelle étape a été franchie en 2010 lorsque le président Karzaï a durci le ton afin de juguler des PSC considérées comme « des rivales du gouvernement ». Aussitôt, 24 de ces entreprises ont perdu leur licence et sept autres (NCL, SSSI, Watan Risk Management⁵², LSG, Elite, Asia Security et Shepherd) ont été sommées de se dissoudre du fait de leurs liens avec certains hauts fonctionnaires. Cela n'a cependant pas suffi à résoudre la question du monopole légal de la violence, dans la mesure où les PSC ne sont qu'une partie du problème, qui concerne aussi les milices et les forces progouvernementales (la police locale afghane – ALP – a ainsi été régulièrement instrumentalisée par des dirigeants locaux pour asseoir leur pouvoir)⁵³.

Par ailleurs, plusieurs entreprises de sécurité privées – afghanes comme étrangères – ont protesté contre l'ampleur de la corruption au ministère de l'Intérieur, des pots-de-vin leur étant demandés en échange de la licence⁵⁴.

En juin 2013, selon des données de l'administration afghane et citées par la spécialiste Leticia Armendariz, 57 PSC opérant illégalement avaient été interdites. Sur les 52 qui avaient été précédemment autorisées à travailler en Afghanistan, 18 avaient perdu leur licence et 19 avaient, au contraire, obtenu une extension du fait de leur collaboration avec des ambassades⁵⁵.

1.4.3. La Force de Protection publique afghane (APPF)

Fin 2008, après plusieurs faits de violence imputés à des agents de PSC et ayant entraîné des victimes civiles, le ministère de l'Intérieur a décidé de « **nationaliser** » la sécurité privée », selon l'expression de Steve Brooking, en substituant petit à petit aux PSC un nouveau corps : la Force publique de protection afghane (*Afghan Public Protection Force*, APPF). Si de premières unités sont apparues en 2009⁵⁶, **l'APPF, placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, a effectivement vu le jour en 2011**⁵⁷.

Le site officiel de l'APPF (dont la dernière mise à jour semble ancienne) indique que cette force a le statut d'entreprise publique, ce qui lui permet de passer contrat avec les institutions et organisations, locales ou étrangères, intéressées par un service de protection. **Ses agents – qui ne sont membres ni de l'armée ni de la police nationales** – ne sont pas autorisés à mener des enquêtes ou à procéder à des arrestations, mais leur travail permet à la police nationale de se concentrer sur sa mission de maintien de l'ordre public⁵⁸.

Le projet était d'enrôler dans l'APPF tous les gardes afghans auparavant embauchés par des PSC, tout en les maintenant au poste qu'ils occupaient pour le

⁵⁰ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 13

⁵¹ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 2

⁵² Celle-ci a bénéficié d'une exemption, voir *supra*, 1.1.

⁵³ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 6

⁵⁴ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 2

⁵⁵ ARMENDARIZ L., 11/2013, [url](#), p. 28

⁵⁶ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 2 Il s'agissait alors d'un programme de police locale dédié à la protection des routes et des édifices publics. Il ne semblait pas être question d'y intégrer des agents de sécurité privés. Voir : Long War Journal, 25/03/2009, [url](#)

⁵⁷ USIP, 02/2013, [url](#), p. 4-5 ; USIP, 01/2014, [url](#), p. 13

⁵⁸ République islamique d'Afghanistan, Site officiel de l'APPF, n. d., [url](#)

compte de leur employeur privé. Les clients qui s'offraient les services d'une PSC devraient désormais payer le ministère de l'Intérieur pour couvrir le salaire des gardes – un supplément de 20 % étant prévu au titre des frais généraux. Pour autant, les agents des PSC ont manifesté peu d'enthousiasme à cette perspective, tandis que les clients se montraient perplexes quant à la fiabilité de cette nouvelle force⁵⁹. En effet, le quotidien saoudien anglophone *Arab News* rappelait en 2012 que les entreprises et institutions étrangères présentes en Afghanistan ont précisément eu recours à des PSC faute de faire confiance à la police afghane : le complexe de l'ONU s'est ainsi adjoint les services de gardes étrangers après que la police qui le protégeait jusqu'alors n'eut pu empêcher une attaque talibane meurtrière en 2009⁶⁰.

Un délai de cinq ans avait initialement été prévu pour mener à bien cette absorption des PSC par l'APPF. Souhaitant donner des gages à l'opinion publique et aller plus vite, le président Karzai a appelé les bailleurs de fonds du pays à cesser de soutenir les PSC en août 2010, au motif que celles-ci nuiraient au travail de la police et de l'armée nationales tout en nourrissant la corruption. Il a ensuite signé **un décret interdisant aux PSC d'opérer en Afghanistan après le 31 décembre 2010**⁶¹.

Cependant, **faute d'agents en mesure d'être déployés rapidement, le projet a pris du retard**, contraignant le gouvernement afghan à adopter un plan de transition prévoyant plusieurs exceptions⁶². Après une période de relative confusion, le président Karzai a cédé aux pressions de l'OTAN et des États-Unis en consentant à **repousser l'échéance à mars 2012 et à dispenser les ambassades (voir *infra*, 3.1.) ainsi que les bases de l'ISAF**⁶³. Du reste, la mesure ne concerne que les PSC assurant la sécurité extérieure de leurs clients, ceux-ci restant libres de leur mode de protection à l'intérieur de leurs complexes⁶⁴.

En contrepartie de ces dérogations, l'OTAN a participé à la mise sur pied de l'APPF et accepté que toute entreprise de sécurité privée comptant plus de 500 employés verse cette main-d'œuvre excédentaire dans la nouvelle force publique (**une obligation qui ne semble pas toujours avoir été respectée par la suite**⁶⁵). Les PSC étrangères, elles, ont été autorisées à opérer en s'enregistrant auprès des autorités comme des « entreprises de gestion du risque » (*Risk Management Company, RMC*)⁶⁶.

En d'autres termes, explique Steve Brooking dans l'article publié par AAN, « l'ISAF et la communauté diplomatique ont préservé leurs intérêts, en sacrifiant ceux de leurs partenaires commerciaux et les acteurs de l'aide au développement »⁶⁷.

En mars 2012, un nouveau délai d'un à trois mois a été octroyé au dernier moment aux quelque 75 PSC dont les 11 000 employés afghans étaient censés passer dans le giron de l'APPF. À ce stade, l'APPF avait déjà intégré les agents de 57 PSC dissoutes par les autorités⁶⁸. Moyennant quoi, en septembre suivant, ce transfert n'avait eu lieu que pour une petite partie des PSC opérant en Afghanistan, tandis que les exemptions se multipliaient⁶⁹.

En principe, l'encadrement des gardes devait être assuré par des officiers de l'APPF. Pourtant, ces agents étant trop peu nombreux, les PSC ont continué à opérer, en sorte que, selon le mot du journaliste Matthieu Aikins, l'APPF ne constituait alors qu'un « **vernissage de contrôle étatique** »⁷⁰. L'APPF ne fournissant que rarement une formation

⁵⁹ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 13

⁶⁰ Arab News, 10/02/2012, [url](#)

⁶¹ BBC, 02/12/2018, [url](#)

⁶² KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 13

⁶³ BBC, 02/12/2018, [url](#)

⁶⁴ États-Unis d'Amérique, SIGAR, 07/2013, [url](#), p. 1

⁶⁵ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 8-9

⁶⁶ BBC, 02/12/2018, [url](#)

⁶⁷ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 2-3

⁶⁸ Arab News, 10/02/2012, [url](#) ; SIDDIQUE A., 21/03/2012, [url](#)

⁶⁹ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 11

⁷⁰ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 11 ; KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 14

complémentaire aux gardes qu'elle intégrait, elle n'a pas fait montre d'une qualité de services particulière, sans par ailleurs remédier aux maux qui avaient justifié sa création : les loyautés à certaines personnalités politiques ont persisté au sein même de l'APPF, de même que la possibilité d'une infiltration talibane⁷¹.

En mai 2013, l'APPF comptait près de 15 000 agents (loin de l'objectif prévu de 25 000), répartis dans les six régions opérationnelles de la police nationale (Kaboul, Herat, Mazar-e Sharif, Kandahar, Gardez et Lashkar Gah)⁷². **Par la suite, elle paraît s'être éloignée de sa mission originelle.** Ainsi, d'entreprise publique, l'APPF est devenue une composante de la police nationale afghane (*Afghan National Police*, ANP) en 2014⁷³. En 2017, elle n'alignait plus que 11 000 hommes et n'était plus formée par l'OTAN⁷⁴. Enfin, en mars 2018, elle est passée sous la tutelle du ministère de la Défense, afin de faciliter la coordination des forces armées sur le terrain⁷⁵.

À vrai dire, l'établissement de l'APPF et les coûts afférents ont essentiellement affecté les PSC afghanes, leurs homologues étrangères réalisant la plus grosse part de leur chiffre d'affaires grâce à des gardes non afghans, c'est-à-dire non concernés par l'intégration dans cette force publique⁷⁶.

2. Les employés des PSC

2.1. Effectifs et nationalités

L'ONU comme le gouvernement américain ont indiqué qu'il leur était **difficile d'évaluer le nombre total d'employés des PSC en Afghanistan**⁷⁷. Outre que les États peuvent vouloir garder ces informations secrètes au nom de la sécurité nationale, il s'agit d'un secteur à l'architecture complexe, marqué par le recours à la sous-traitance et à des coentreprises (*joint-ventures*)⁷⁸.

De plus, les données publiques n'incluent vraisemblablement pas le personnel non enregistré auprès des autorités et travaillant comme sous-traitants des prestataires officiels⁷⁹.

Les autorités soupçonnent également certaines PSC de déclarer moins d'employés qu'ils n'en comptent véritablement⁸⁰: à titre d'exemple, en 2011, le *Washington Post* a révélé que la PSC britannique G4S – alors maison-mère d'Armor Group North America, qui assurait la protection de l'ambassade américaine à Kaboul – employait 1 358 gardes de plus que le plafond légal (fixé à 500) et possédait illégalement 27 véhicules blindés⁸¹.

Avant 2008, les effectifs du secteur oscillaient entre 18 et 28 000⁸². Néanmoins, selon des professionnels du secteur ainsi que des groupes de chercheurs cités par le journaliste Matthieu Aikins, en 2012, le secteur de la sécurité privée en Afghanistan employait au total **70 000 gardes dans l'ensemble du pays en 2011**⁸³.

Le nombre d'agents des PSC a nettement augmenté jusqu'en 2012 – ils étaient alors plus de 26 000 à travailler pour la seule armée américaine (dix fois plus qu'en

⁷¹ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 13-14

⁷² États-Unis d'Amérique, SIGAR, 07/2013, [url](#), p. 2

⁷³ FOSCHINI F., 08/03/2014, [url](#)

⁷⁴ États-Unis d'Amérique, Département de la Défense, 06/2017, [url](#), p. 81

⁷⁵ TOLONews, 21/03/2018, [url](#)

⁷⁶ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 10

⁷⁷ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 8- ; États-Unis d'Amérique, Congressional Research Service, 13/05/2011, [url](#), p. 5

⁷⁸ BBC, 02/12/2018, [url](#)

⁷⁹ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 16

⁸⁰ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 12

⁸¹ The Washington Post, 09/02/2011, [url](#)

⁸² ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 8-9

⁸³ AIKINS M., 10/2012, [url](#) p. 5

2008)⁸⁴ – **pour diminuer ensuite** (seulement 1 816 en 2017⁸⁵), vraisemblablement du fait du retrait partiel des forces de l'OTAN. Au début des années 2010, les États-Unis étaient le principal employeur de PSC, avec un quart du total⁸⁶. **En octobre 2018, l'armée américaine employait 2 500 employés armés de PSC en Afghanistan, la plupart étant des ressortissants d'un pays tiers** (ni Américains, ni Afghans)⁸⁷.

Contrairement au théâtre irakien, **les PSC opérant en Afghanistan ont d'abord privilégié les recrutements locaux** plutôt que les ressortissants de pays tiers : ainsi, en 2007, les 39 PSC *enregistrées* alors employaient près de 24 000 personnes, dont 82 % de gardes afghans. Les PSC comptant le plus d'employés afghans étaient l'entreprise britannique Saladin Security (plus de 2 000) et l'américaine USPI (environ 3 600), quand d'autres se démarquaient par un ratio plus élevé d'employés étrangers : AEGIS, ArmorGroup, Global Kroll, DynCorp ou encore Blackwater⁸⁸. De même, entre 2010 et 2013, la proportion d'Afghans employés par les PSC américaines a augmenté, passant de 70 % à 95 %⁸⁹.

Cependant, **au cours des années suivantes, les États-Unis ont réduit cette proportion du fait de « préoccupations sécuritaires »**, les gardes originaires de pays tiers devenant majoritaires⁹⁰. En effet, dans les pays où la menace sur les intérêts américains est élevée, la difficulté à obtenir des informations fiables sur les candidats aux postes de gardes impose de recourir aussi à d'autres nationalités⁹¹.

Dès 2011, une commission du gouvernement américain estimait que le recours à des PSC afghanes employant des locaux posait des problèmes de sécurité et donnait l'exemple suivant : « Une PSC pachtoute protégeant un camp ou une base dans une zone contestée habitée par des Pachtoutes est susceptible de compter des employés pro-insurgés dans ses rangs. Cela étant dit, faire venir des gardes d'autres régions du pays peut susciter de la suspicion et des tensions avec les civils. » Le rapport ajoutait que les gardes locaux représentaient une menace accrue dans les régions hostiles aux États-Unis et recommandait de se passer d'eux ou de repousser la mission s'il n'était pas possible de les sélectionner avec soin⁹².

2.2. Catégories d'employés : internationaux, TCN et afghans

Les employés d'une PSC immatriculée dans un pays occidental sont généralement classés en trois catégories :

- **les « internationaux »**, c'est-à-dire des ressortissants du même pays que la PSC qui les emploie ou d'autres États occidentaux. Les salaires proposés (voir *infra*, 2.3) auraient incité certains membres des forces spéciales américaines à rejoindre le secteur privé.

- **les « ressortissants d'un pays tiers »** (*third-country nationals*, TCN) : dans le contexte afghan, il s'agit surtout de Népalais, d'Indiens et de Fidjiens, englobés sous l'appellation de **Gurkhas**⁹³. Selon une enquête du quotidien anglophone népalais *The Kathmandu Post*, qui cite un anthropologue américain spécialiste du sujet, Noah Coburn, **quelque 50 000 Népalais auraient servi en Afghanistan**

⁸⁴ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 5 ; TURZI M., 2019, [url](#), p. 28-29

⁸⁵ TURZI M., 2019, [url](#), p. 29

⁸⁶ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 9

⁸⁷ BBC, 02/12/2018, [url](#)

⁸⁸ DCAF, 12/2010, [url](#), p. 53 ; JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 12

⁸⁹ MEHBOOB C., University of Nottingham, 2017, [url](#), p. 67

⁹⁰ TURZI M., 2019, [url](#), p. 29

⁹¹ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 39-40

⁹² États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 08/2011, [url](#), p. 48 et 58

⁹³ Cette appellation est néanmoins impropre, puisqu'elle désigne originellement les soldats népalais qui ont combattu dans les armées britannique et indienne au cours de différents conflits du XX^{ème} siècle, de la Première Guerre mondiale à la guerre entre l'Inde et la Chine de 1962. À ce sujet, voir : The Diplomat, « COVID and Contractors: Nepalis in an American War Zone », 21/07/2020, [url](#)

entre 2001 et 2020. La plupart auraient rallié le pays par des moyens illégaux et beaucoup se trouveraient aujourd'hui sans visa ni permis de travail valides, en sorte qu'ils n'osent guère s'éloigner de leur base (au point de devoir compter sur leurs collègues afghans pour leurs achats quotidiens⁹⁴). Du fait de cette dépendance envers leurs employeurs, ils n'ont presque aucun moyen de protester en cas de mauvais traitement. Il semble que, depuis des années, leurs employeurs se soient soustraits à l'obligation que leur fait la loi américaine de dédommager les agents et leurs familles en cas de blessures ou de décès lorsqu'ils travaillent pour le compte des États-Unis dans une zone de guerre – l'article évoque explicitement la PSC GardaWorld et l'un de ses sous-traitants, Stratex⁹⁵.

- les « locaux » (Afghans).

Les « internationaux » sont souvent affectés à des postes considérés comme plus sensibles – par exemple, la protection rapprochée des personnalités en vue (en 2010, l'ambassadeur américain était ainsi protégé par la PSC Blackwater). Les deux autres catégories accomplissent généralement les mêmes tâches⁹⁶.

Selon les auteurs d'une étude consacrée aux PSC en Irak et publié par l'institut Novact, qui coordonne un réseau mondial d'experts et d'activistes afin de promouvoir la paix, les entreprises de sécurité privées ont tendance à recourir à des Américains ou des ressortissants de pays occidentaux du fait de l'expérience dont ceux-ci disposent généralement en matière de maintien de l'ordre, ce qui facilite la procédure d'accréditation. Toutefois, **les gardes locaux coûtent moins cher à leur employeur**, qui n'a pas à s'acquitter des frais de transport, d'hébergement et de bouche. De plus, ils permettent de **nouer des liens avec la population locale** et de développer une meilleure connaissance de la société et du terrain où opère la PSC. En revanche, il est plus difficile d'enquêter sur le passé de ces mêmes agents et de s'assurer qu'ils n'ont aucun lien avec les forces ennemies⁹⁷. Eugenio Cusumano, auteur d'un article pour le *Hague Journal of Diplomacy*, ajoute que les gardes locaux constituent aussi une **forme de protection plus discrète**. De plus, ils s'inscrivent dans un cadre légal plus clair, tandis que le statut des gardes étrangers doit être négocié avec le pays d'accueil, souvent réticent à confier à un autre État d'éventuelles poursuites judiciaires⁹⁸.

Moyennant quoi, s'ils permettent de limiter les frictions avec les pays d'accueil, les gardes locaux ne constituent pas une panacée. Selon une enquête menée auprès du personnel diplomatique américain (pas seulement en Afghanistan) en 2012, ces prestataires se distinguaient par une formation insuffisante et un fort absentéisme⁹⁹.

Selon des rumeurs relayées par les auteurs de l'étude de *Swisspeace*, certaines PSC auraient privilégié le recrutement d'étrangers pour soigner leur réputation et décrocher des licences et des contrats internationaux. Une fois ces sésames obtenus, ces employés auraient été écartés¹⁰⁰ ou cantonnés au rôle d'interlocuteurs avec les clients¹⁰¹.

2.3. Rémunérations

Les salaires de ces trois types d'employés peuvent largement varier, quand bien même ils accompliraient des missions semblables. À cet égard, en 2008, une étude de *Swisspeace* estimait les salaires variant de 100 US\$ pour les gardes locaux à 20 000 US\$ pour les employés internationaux ayant des fonctions de conseillers.¹⁰² L'étude ajoutait que les

⁹⁴ The New York Times, 28/06/2016, [url](#)

⁹⁵ The Kathmandu Post, 31/08/2020, [url](#)

⁹⁶ DCAF, 12/2010, [url](#), p. 54

⁹⁷ PALOU-LOVERDOS J. & ARMENDARIZ L., 2011, [url](#), p. 40

⁹⁸ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 39-40

⁹⁹ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 40

¹⁰⁰ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 11

¹⁰¹ AIKINS M., 10/2012, [url](#), p. 8

¹⁰² JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 16

gardes afghans recrutés par l'intermédiaire d'une milice – une pratique interdite par le texte de 2008 régulant les PSC, voir *supra*, 1.4.2. – verseraient un tiers de leur salaire au commandant de la milice¹⁰³.

En tout état de cause, **les salaires proposés aux gardes locaux restent deux fois supérieurs aux soldes versées aux agents de la police afghane**. Pour autant, au vu du coût de la vie à Kaboul, ils demeurent tout juste suffisants pour nourrir une famille de cinq. Cette situation est susceptible d'inciter les agents munis d'une arme à se livrer à de l'extorsion ou à des enlèvements pour améliorer leur quotidien¹⁰⁴.

S'il est difficile de trouver des informations sur les tarifs pratiqués par les PSC, celles-ci semblent réaliser des marges importantes. Elles facturent en effet à leurs clients des montants (400 à 500 dollars, soit 330 à 415 euros par garde) sans rapport avec les salaires versés à leurs employés afghans (200 dollars, soit 165 euros)¹⁰⁵. En 2019, le magazine américain *The Atlantic* a donné l'exemple frappant de la PSC Sabre, qui touchait 5 000 dollars (4 140 euros) mensuels pour chacun des gardes indiens ou népalais qu'elle payait 1 000 dollars (830 euros) par mois¹⁰⁶.

2.4. Des procédures de recrutement lacunaires

En 2010, un rapport de l'ONU indiquait que tout directeur de PSC cherchant à obtenir une licence d'activité devait signer une « lettre d'engagement » attestant les compétences professionnelles de son personnel. Les employés devaient « ne pas avoir été emprisonnés ni avoir commis de crimes, n'avoir jamais eu de contact avec le terrorisme et avoir mis un terme à d'éventuelles relations avec des groupes armés illégaux »¹⁰⁷.

La commission afghane des droits de l'homme (*Afghan Independent Human Rights Commission*, AIHRC) a confirmé à l'ONU être impliquée dans la vérification des antécédents (*background checks*) des candidats mais que cette procédure était peu efficace, **en raison de l'incomplétude ou de l'absence des casiers judiciaires**. De fait, les PSC elles-mêmes ont admis qu'il leur était difficile de mener cette tâche à bien mais qu'elles s'y efforçaient « aussi souvent que possible »¹⁰⁸.

Du reste, du fait de la persistance de luttes d'influence entre différentes factions, les informations dispensées au sujet d'un individu peuvent largement varier selon la personne à qui elles sont demandées. Par conséquent, **les embauches se font généralement par bouche-à-oreille, auprès des amis ou des parents des gardes – une pratique relativement commune chez les ONG et les organisations internationales opérant en Afghanistan**¹⁰⁹.

S'agissant de ces Afghans recrutés par les PSC, le risque tient à l'éventuelle existence de liens avec des milices. En effet, selon un rapport du Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), un *think tank* suisse, **en 2007, jusqu'à 80 % des gardes afghans embauchés par les PSC avaient un passé de milicien**¹¹⁰.

Pour autant, les PSC préférant les candidats disposant d'une expérience policière ou militaire, elles ont précisément tendance à privilégier les candidatures d'anciens membres de milices ou de factions armées. Il semble même que certaines PSC (notamment Armor Group¹¹¹) se soient offert les services d'un commandant milicien et ses hommes, déjà prêts à être déployés, plutôt que de procéder à des recrutements individuels. D'après une étude publiée en 2008, il n'existait alors aucune obligation de s'assurer que les candidats avaient

¹⁰³ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 16

¹⁰⁴ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 16 ; DCAF, 12/2010, [url](#), p. 54

¹⁰⁵ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 34

¹⁰⁶ *The Atlantic*, 29/01/2019, [url](#)

¹⁰⁷ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 16

¹⁰⁸ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 17

¹⁰⁹ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 13 ; DCAF, 12/2010, [url](#), p. 56

¹¹⁰ DCAF, 12/2010, [url](#), p. 56

¹¹¹ ØSTENSEN Å. G., 2011, [url](#), p. 79

pris part au programme de désarmement, démobilisation et réintégration (*Disarmament, Demobilisation, and Reintegration*, DDR) – à l'exception peut-être de Saladin Security, qui faisait mention de sa participation à ce programme sur son site web¹¹².

Au-delà des ex-miliciens, **certaines PSC auraient recruté des individus qui avaient été écartés du service public ou dépourvus de toute expérience**. Blackwater aurait ainsi admis que 30 % de ses recrues n'avaient pas d'antécédents militaires, tandis que DynCorp aurait embauché, pour former des agents de l'ANP, d'anciens policiers aux compétences tout à fait inadaptées¹¹³.

En 2012, lors de la mise sur pied de l'APPF, la force publique censée intégrer les gardes afghans des PSC (voir *supra*, 1.4.3.), le porte-parole du ministère de l'Intérieur a assuré que « les données biométriques de chaque soldat [avaient] été relevées » et que « les agences de renseignement avaient leurs antécédents judiciaires et professionnels »¹¹⁴.

2.5. Armement

En 2008, *Swisspeace* soulignait la difficulté de se procurer légalement des armes en Afghanistan. À l'époque, en effet, seuls le gouvernement afghan, les armées étrangères et les ambassades étaient autorisées à en importer une quantité limitée pour l'usage de leurs agents. Les PSC pouvaient contourner cet écueil de trois manières : la première (la moins utilisée dans le domaine de la protection, car la plus coûteuse) était de n'employer que des gardes internationaux. **La deuxième consistait à embaucher des Afghans dotés de leur propre arme, en fermant les yeux sur la manière dont elle a pu être acquise**. Enfin, il était possible d'acheter des armes au marché noir. C'est la deuxième option qui semble avoir été la plus populaire. Celle-ci avantageait les Afghans ayant précédemment servi dans une milice, les autres devant s'acquitter du coût d'une arme¹¹⁵.

En 2012, 90 % des 29 000 gardes sous contrat avec le Département américain de la Défense en Afghanistan étaient armés (quoique cette proportion soit nettement inférieure s'agissant des gardes afghans d'ambassade, voir *infra*, 3.3.3.)¹¹⁶. En revanche, plus récemment (2018), la *British Broadcasting Corporation* (BBC) rappelait que **les employés de PSC munis d'une arme ne représentent qu'une petite partie de la totalité des sous-traitants opérant en Afghanistan**. Ainsi, en 2018, sur les 25 000 prestataires du Département de la Défense, seuls 16 % travaillaient dans le domaine de la sécurité, les autres étant affectés à des tâches de logistique, de maintenance, d'interprétariat, de construction ou encore de transport¹¹⁷.

2.6. Abus de pouvoir et impunité

En 2010, le centre suisse DCAF distinguait, parmi les critiques adressées aux agents des PSC (afghans comme étrangers) en Afghanistan :

- Celles tenant à leur **manque de professionnalisme** : la faiblesse de leurs niveaux de qualification, de formation et d'éducation (certaines recrues étant illettrées), le respect insuffisant du guide de conduite de l'entreprise, le manque d'implication et d'efficacité.
- Celles tenant à leur **comportement** : la **brutalité** (physique comme verbale), le manque de respect envers les Afghans (et, symétriquement, traitement de faveur réservé aux étrangers), le **harcèlement des passants** aux barrages routiers (notamment des femmes), la consommation de drogues, les **violations des lois du pays**, la propagation de « valeurs culturelles négatives » (comme le peu de

¹¹² JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 13

¹¹³ DCAF, 12/2010, [url](#), p. 55

¹¹⁴ SARWARY B., 20/03/2012, [url](#)

¹¹⁵ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 14

¹¹⁶ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 5

¹¹⁷ BBC, 02/12/2018, [url](#)

respect manifesté aux aînés), le **recours trop prompt à la force** (notamment à l'arme à feu)¹¹⁸.

S'agissant du dernier point, une explication réside peut-être dans un règlement adopté en 2006 par le Département américain de la Défense et autorisant les PSC travaillant pour lui à « recourir à la force létale quand celle-ci semble nécessaire pour assurer [leur] mission de protection des biens ou des personnes, conformément à la lettre de mission contenue dans leur contrat »¹¹⁹. Cette politique a valu aux PSC d'intervenir dans des situations de guerre ouverte. Ainsi, entre 2009 et 2010, 319 agents de sécurité privés travaillant pour le gouvernement américain ont péri dans l'exercice de leurs fonctions en Afghanistan (contre 626 soldats américains) – un chiffre qui n'inclut donc pas les victimes civiles liées à ces combats¹²⁰. Par ailleurs, selon les ONG interrogées par le groupe de travail de l'ONU sur le mercenariat, **les employés des PSC conservent fréquemment leur arme hors de leur base**¹²¹.

L'incertitude quant au pays compétent à poursuivre les agents de PSC n'est sans doute pas de nature à dissuader ceux-ci d'adopter des méthodes musclées. L'accord bilatéral sur la sécurité (*Bilateral Security Agreement*), conclu en 2014 par les États-Unis et l'Afghanistan, prévoit dans son article 13 (*Status of Personnel*) que seule la justice des États-Unis peut poursuivre les membres des forces armées américaines (y compris les individus exerçant des fonctions civiles). En revanche, ce même article, dans son point 6., précise que « l'Afghanistan conserve le droit de poursuivre les prestataires (*contractors*) des États-Unis et les employés de ces prestataires »¹²². Spécialiste du sujet, Leticia Armendariz estime toutefois qu'une certaine ambiguïté persiste quant aux employés *américains* des PSC. En tout état de cause, plusieurs de ses sources lui auraient confié que **les PSC travaillant pour les ambassades étrangères bénéficiaient d'une immunité diplomatique**¹²³, sans préciser si celle-ci s'étendait à leurs employés afghans.

Si les accusations portées contre les PSC ont très rarement été prises en charge par les pays responsables, le gouvernement afghan ne semble pas avoir fourni beaucoup plus d'efforts pour appliquer sa propre législation même lorsqu'il le pouvait. Il aurait ainsi fermé les yeux sur les pratiques des PSC liées à des personnalités puissantes¹²⁴.

En 2009, une commission américaine mise en place pour améliorer les pratiques de sous-traitance en Irak et en Afghanistan insistait sur « l'importance critique » du comportement des employés de PSC, perçus comme des représentants du gouvernement américain : « Les locaux font rarement la différence entre le personnel militaire, les employés civils et les sous-traitants : l'Afghan ordinaire voit simplement un Américain¹²⁵. »

Bien que la plupart des PSC dispensent une formation à leurs recrues, sa qualité et son champ semblent très variables, certaines ne proposant qu'un entraînement rudimentaire. Il apparaît ainsi que **les gardes ne sont pas toujours formés aux comportements à adopter avec les civils**¹²⁶.

Dans son rapport de 2008, la fondation *Swisspeace* ajoutait que **les agents des PSC ne portent pas toujours d'uniforme¹²⁷ ou d'écusson permettant de les identifier comme tels** et de surveiller leurs agissements. Quoique certains arborent le logo de leur employeur sur leur t-shirt ou leur casquette, voire sur leur uniforme, d'autres travaillent en simple tenue civile et ne présentent pas leur badge s'il leur est demandé. De même,

¹¹⁸ DCAF, 12/2010, [url](#), p. 56

¹¹⁹ États-Unis d'Amérique, Département de la Défense, 06/2006, [url](#), p. 1

¹²⁰ KRAHMANN E. & FRIESENDORF C., 2014, [url](#), p. 6

¹²¹ ONU, 14/06/2010, [url](#), p. 17

¹²² États-Unis d'Amérique & République islamique d'Afghanistan, 30/09/2014, [url](#), p. 18-19

¹²³ ARMENDARIZ L., 11/2013, [url](#), p. 32 et 34

¹²⁴ BROOKING S., 07/2012, [url](#), p. 4

¹²⁵ États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 01/10/2009, [url](#), p. 3-4

¹²⁶ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 13

¹²⁷ Incidemment, l'article 2 de l'accord bilatéral sur la sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis interdit aux prestataires de sécurité privés du gouvernement américain de porter un uniforme *militaire*.

les voitures identifiables sont rares (l'exception étant l'entreprise USPI), et beaucoup ne sont même pas équipées d'une plaque d'immatriculation. Les PSC interrogées ont fait valoir que la discrétion était préférable pour ne pas compromettre la sécurité des personnalités protégées et celle des agents eux-mêmes, souvent ciblés par les insurgés¹²⁸.

3. Les PSC et la protection des ambassades

3.1. Considérations générales

Après que l'ancien président Karzaï eut tenté de ramener l'ensemble du secteur de la sécurité privée dans le giron public, en 2010, il a fait face à de vives pressions de ses partenaires internationaux (voir *supra*, 1.4.3.). **Afin de ne pas contrevenir aux dispositions de la Convention de Vienne, les représentations diplomatiques ont ainsi été autorisées à assurer leur propre sécurité et celle de leur personnel, sans limite dans le temps et avec le prestataire de leur choix**, à condition que celui-ci soit agréé par le ministère de l'Intérieur et que ses agents s'en tiennent aux missions prévues par leur contrat. Les ambassades ont également été laissées libres d'embaucher des ressortissants étrangers pour leur protection¹²⁹.

En 2011, un rapport du DCAF affirmait que « **de l'avis général, toutes les ambassades étrangères [en Afghanistan] sont protégées par des PSC**, et ce indifféremment de la politique de chacun de ces États vis-à-vis des prestataires de sécurité privés »¹³⁰.

Selon *Swisspeace*, au milieu des années 2000, la garde des ambassades ou des complexes de l'ONU ainsi que la protection rapprochée des personnes **étaient le plus souvent confiée à des ressortissants de pays tiers. Les gardes afghans, eux, étaient cantonnés à des « tâches de garde rudimentaires »**¹³¹. Quoi qu'il en soit, il semblait alors que la plupart des employés de PSC étaient munis d'une arme, même pour de simples missions de garde, sauf demande expresse du client – comme l'ambassade allemande auprès de Saladin Security, du moins au milieu des années 2000¹³². Toujours en 2008, le *New York Times* confirmait que « nombre d'organisations étrangères et d'ambassades emploient des agents de sécurité privés **armés de fusils d'assaut**. Beaucoup de ces employés sont d'anciens combattants de l'Alliance du Nord¹³³ »¹³⁴.

Selon le profil LinkedIn public d'un chef d'équipe de la PSC Aegis (voir *infra*, 3.3.2.) à l'ambassade américaine (*Diplomatic Security Team Lead*), les PSC diplomatiques collaborent avec les forces de l'OTAN, les forces afghanes et les équipes de sécurité des autres ambassades pour « créer un réseau de sécurité global et complexe afin d'assurer la sécurité du personnel de l'ambassade »¹³⁵.

L'avenir des PSC à court terme est incertain : l'accord passé en février 2020 entre les talibans et le gouvernement américain en vue du retrait des troupes américaines d'Afghanistan prévoit, en effet, le départ du personnel diplomatique non civil et des prestataires de sécurité privés d'ici mai 2021¹³⁶.

¹²⁸ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 13-14

¹²⁹ République islamique d'Afghanistan, Ministère de l'Intérieur, 15/03/2011, [url](#), p. 9-10

¹³⁰ ØSTENSEN Å. G., 2011, [url](#), p. 53

¹³¹ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 11-12

¹³² JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 14

¹³³ De son nom formel « le Front islamique uni pour le salut de l'Afghanistan », il s'agit d'une coalition ayant mené une guerre défensive contre les talibans à partir de 1996, sous le commandement, entre autres, d'Ahmad Shah Massoud. En 2001, alors qu'elle ne contrôlait plus guère que 10 % du pays, l'Alliance a reçu le soutien des États-Unis pour renverser le régime taliban.

¹³⁴ The New York Times, 25/10/2008, [url](#)

¹³⁵ LinkedIn, « Profil : Daniel Wiser », n. d., [url](#)

¹³⁶ États-Unis d'Amérique, Département d'État, 29/02/2020, [url](#)

3.2. Exemples nationaux

En 2018, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a confié la protection de son complexe à Kaboul aux PSC **Amarante** et **GardaWorld**¹³⁷, qui ont ainsi succédé à **Page Group**, qui employait à cette fin des *Gurkhas* népalais (voir *supra*, 2.2.)¹³⁸.

En mai 2020, l'entreprise **GEOS** a remporté le contrat de protection de **l'ambassade de France**, succédant à un prestataire de longue date, Amarante International. Le site spécialisé *Intelligence Online* précise qu'à Kaboul, GEOS travaille « en tandem opérationnel » avec **Sentinel** (filiale du groupe AICS), tout en collaborant avec une PSC locale : **Kebora Security Services** (orthographié Kabora sur [le site de l'entreprise](#))¹³⁹. En revanche, et comme le montre un court reportage de France 3, le RAID, unité spéciale de la police nationale, assure la protection rapprochée de l'ambassadeur¹⁴⁰.

Parmi les autres États membres de l'Union européenne, un rapport commandé par le Parlement européen rappelait en 2011 que la **Suède** avait confié la sécurité de son ambassade à la PSC suédoise **Vesper Group**. Ses agents bénéficiaient de l'immunité diplomatique et ne pouvaient faire usage de la force qu'en situation d'autodéfense¹⁴¹.

En 2018, **G4S**, présentée par la BBC comme l'une des plus grandes entreprises de sécurité privées au monde, assurait la protection de la zone autour de **l'ambassade britannique**. G4S disposait alors de 1 200 agents en Afghanistan, où elle opère depuis 2003¹⁴². Auparavant, le Royaume-Uni était sous contrat avec **Armor Group**¹⁴³.

En 2015, **l'ambassade australienne**¹⁴⁴ collaborait avec la PSC **Chelsea Holdings**, une entreprise britannique basée à Dubaï et composée d'anciens membres des forces spéciales britanniques et australiennes. À Kaboul, Chelsea Holdings employait 200 hommes, dont 150 gardes recrutés localement. Le contrat précisait expressément que les agents de la PSC ne devaient « prendre part à aucun combat, seuls ou en coordination avec une autre entité privée, une agence d'État afghane ou les forces de sécurité et militaires afghanes »¹⁴⁵.

Le contrat passé en 2011 entre la PSC **Sabre** et le **gouvernement canadien** exigeait que les gardes recrutés soient des ressortissants indiens et népalais¹⁴⁶. En juin 2016, 15 gardes népalais et indiens de Sabre ont été tués dans l'attaque par les talibans du minibus qui les convoyait vers l'ambassade canadienne¹⁴⁷. Sabre employait alors 150 *Gurkhas* (voir *supra*, 2.2.) et, comme de nombreuses représentations diplomatiques, ne recourait pas à des véhicules blindés pour leur transport¹⁴⁸.

En 2017, **l'ambassade sud-coréenne** semblait protégée par des gardes afghans et de pays tiers, aussi bien armés que non armés¹⁴⁹.

¹³⁷ Intelligence Online, 07/11/2018, [url](#)

¹³⁸ EU Observer, 11/05/2012, [url](#) ; EU Observer, 15/03/2013, [url](#)

¹³⁹ Intelligence Online, 27/05/2020, [url](#)

¹⁴⁰ France 3, 23/12/2019, [url](#)

¹⁴¹ Parlement européen, Directorate-General for External Policies, Policy Department, 04/2011, [url](#), p. 12

¹⁴² BBC, 02/12/2018, [url](#)

¹⁴³ JORAS U. & SCHUSTER A., 04/2008, [url](#), p. 68

¹⁴⁴ À titre informatif : contrairement à la plupart des autres États, l'Australie ne révèle pas publiquement l'adresse de son ambassade à Kaboul « pour des raisons de sécurité ».

¹⁴⁵ The Sydney Morning Herald, 21/02/2015, [url](#)

¹⁴⁶ The Atlantic, 29/01/2019, [url](#)

¹⁴⁷ The New York Times, 20/06/2016, [url](#)

¹⁴⁸ The New York Times, 28/06/2016, [url](#)

¹⁴⁹ République de Corée, Ambassade en Afghanistan, 30/11/2017, [url](#)

3.3. Le cas de l'ambassade des États-Unis

3.3.1. Présentation du complexe diplomatique

Située à moins de 5 km de l'aéroport de Kaboul¹⁵⁰, l'ambassade américaine se trouve dans la zone sécurisée du centre de la ville, fréquemment désignée sous l'expression de « Zone verte » (*Green Zone*) :

Après sa réouverture en 2002, l'ambassade a vu son personnel augmenter drastiquement, du fait, notamment, de la mise sur pied des Équipes provinciales de reconstruction (*Provincial Reconstruction Teams, PRT*¹⁵¹)¹⁵². **En 2013, l'ambassade abritait quelque 1 500 personnes, américaines comme afghanes**¹⁵³. Cela a nécessité des travaux d'extension qui, en juin 2020, semblaient encore en cours¹⁵⁴.

Un appel d'offres pour le marché de la maintenance de l'ambassade américaine (*American Embassy Kabul, AEK*) et de plusieurs de ses dépendances, publié en juin 2020, donne un aperçu récent de la configuration du complexe diplomatique américain à Kaboul. Le document précise néanmoins que « l'AEK est un environnement très fluide et que l'emplacement des bâtiments et des services peut changer à la dernière minute »¹⁵⁵.

Les principaux bâtiments de l'ambassade sont situés dans les complexes Ouest et Est (*West and East compounds*), que sépare la *Great Massoud Road*, aussi connue sous le nom de *Pennsylvania Avenue*¹⁵⁶. Construite en 1967 et **réaménagée en 2006, la chancellerie se trouve dans le complexe Ouest** et est entourée de bâtiments dont la construction a été achevée en 2005 : la Nouvelle chancellerie (*New Chancery Building*), la garnison du détachement de Marines (*Marine Security Guard Quarters, MSGQ* – voir *infra*, 3..3.2.), trois immeubles d'habitations pour le personnel diplomatique (où vivent notamment le chef de la mission et son adjoint), ou encore un bâtiment abritant les services d'appui (unité médicale, cafétéria et centre de loisirs)¹⁵⁷.

S'étendant sur plus de 155 000 m², le **complexe Est** abrite notamment de « petites propriétés » désignées sous l'acronyme CAFÉ (*Compound Across From Embassy* – dont un autre document du Département d'État précise qu'il s'agit des locaux de l'agence américaine de développement, l'USAID¹⁵⁸), une mosquée, les réserves de carburant de l'ambassade et la garnison (munie d'un champ de tir en plein air). On y trouve aussi deux bunkers¹⁵⁹.

Au total, l'ambassade compte **21 tours de garde numérotées**, les tours 10 et 20 se trouvant respectivement près des points de contrôle (*checkpoints*) Nord et Sud¹⁶⁰.

Parmi les dépendances placées sous le contrôle de l'ambassade figurent :

- le **camp Alvarado** : au nord de l'aéroport de Kaboul, il s'étend sur plus de 370 000 m². Protégé par quinze tours de garde, il est décrit comme le « principal *hub* aérien pour l'ensemble du personnel de l'ambassade et les opérations aériennes de l'ambassade »¹⁶¹ ;
- le **Qasemi Lot** : un centre de maintenance des véhicules et une plateforme de stockage de carburant¹⁶² ;

¹⁵⁰ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-8

¹⁵¹ Après l'intervention occidentale de 2001, ces programmes régionaux mêlant civils et militaires ont mis en œuvre des projets de développement économique, de bonne gouvernance et de reconstruction.

¹⁵² États-Unis d'Amérique, United States Government Accountability Office, 05/2015, [url](#), p. 1

¹⁵³ POGO, 17/01/2013, [url](#)

¹⁵⁴ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-8

¹⁵⁵ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-7

¹⁵⁶ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-8

¹⁵⁷ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-8

¹⁵⁸ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 15

¹⁵⁹ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-8 à C-10

¹⁶⁰ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-10

¹⁶¹ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-17

¹⁶² États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-16

- le **Polaski Lot** : depuis 2014, ce terrain de 2 500 m² au sud de l'ambassade sert d'espace de stockage¹⁶³ ;
- le **camp Eggers** : avant 2014 environ, le personnel de la PSC Aegis (voir *infra*, 3.3.2.) était logé dans deux dépendances de l'ambassade américaine distinctes, les camps **Sullivan** et **Seitz** (occupé par les gardes originaires de pays tiers)¹⁶⁴. Le premier ayant été jugé trop éloigné de l'ambassade et étant situé hors de la zone sécurisée (*Green Zone*), l'ambassade a entrepris d'aménager un nouvel espace sécurisé pour héberger les gardes : le camp Eggers, à moins d'1 km, une ancienne base de l'armée américaine. Cependant, le chantier s'est enlisé et les coûts ont explosé, au point que le projet a été abandonné en 2017. À l'horizon 2023, les gardes devraient être logés au sein de l'ambassade, dans le complexe Est¹⁶⁵.

L'approvisionnement électrique est assuré par **trois centrales**, situées dans les complexes Est et Ouest ainsi que dans le camp Alvarado¹⁶⁶.

Selon un rapport du Département d'État, 186 projets visant à renforcer la sécurité de l'ambassade auraient été menés à bien entre 2013 et 2018 : murs d'enceinte réhaussés et consolidés, protection accrue des zones résidentielles temporaires, installation de portails sécurisés aux points d'entrée des véhicules, etc. Par exemple, l'entrée nord de l'ambassade, donnant sur la place nommée « Massoud Circle », a été munie de murs anti-explosifs (*T-Walls*) pour limiter les conséquences d'une éventuelle attaque au véhicule piégé¹⁶⁷.

Au reste, **en 2014-2015, l'ambassade a interdit à ses employés de se déplacer autrement qu'en hélicoptère**, notamment vers et depuis l'aéroport de Kaboul, à quelques kilomètres¹⁶⁸. Selon un reportage de la chaîne américaine CBS, c'était encore le cas en 2018¹⁶⁹.

En 2013, le collectif *Project On Government Oversight* (POGO)¹⁷⁰ rappelait qu'au quotidien, les employés de l'ambassade baignaient dans une « atmosphère lourde de dangers »¹⁷¹. De fait, en **septembre 2011**, le complexe de l'ambassade a essuyé des tirs de grenades, l'un des projectiles insurgés franchissant le mur d'enceinte. Il s'agissait alors de l'attaque la plus directe contre ce bâtiment symbolique en dix ans de présence américaine en Afghanistan¹⁷².

À cet égard, un ancien cadre de l'ambassade confiait au POGO que le dispositif sécuritaire était conçu pour repousser un assaut direct, mais qu'il ne permettait pas de faire face à une brèche dans le mur d'enceinte et à l'intrusion de combattants-suicides. Le caractère aigu de la menace est d'ailleurs perceptible dans l'allure même de l'ambassade, « lourdement fortifiée (...) : barbelés, chiens-renifleurs, emplacements pour mitraillettes, murs d'enceinte, tours »¹⁷³.

3.3.2. La protection de l'ambassade : Marines et PSC

L'ensemble des forces assurant la protection de l'ambassade est désigné sous le nom de Force de sécurité de l'ambassade de Kaboul (***Kabul Embassy Security Force, KESF***).

¹⁶³ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-18

¹⁶⁴ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 10/2014, [url](#), p. 4

¹⁶⁵ États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 07/2019, [url](#) ; Stars & Stripes [source : The Washington Post], 30/07/2019, [url](#) ; États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-10-11

¹⁶⁶ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-7

¹⁶⁷ États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 09/2019, [url](#), p. 2, 5 et 16

¹⁶⁸ The New York Times, 03/11/2015, [url](#)

¹⁶⁹ CBS, 14/01/2018, [url](#)

¹⁷⁰ Cet organisme indépendant enquête sur les affaires de corruption, d'abus de pouvoir ou de gaspillage impliquant des administrations publiques américaines.

¹⁷¹ POGO, 17/01/2013, [url](#)

¹⁷² The New York Times, 13/09/2011, [url](#)

¹⁷³ POGO, 17/01/2013, [url](#)

L'ambassade a recouru à des PSC à partir de 2004 au moins, lorsque les soldats qui la défendaient se sont retirés¹⁷⁴. Selon un article de la revue académique *The Hague Journal of Security*, si l'armée américaine est matériellement en mesure d'assurer la protection des ambassades dans les pays où elle intervient massivement (Afghanistan, Irak), des « cultures organisationnelles divergentes » et des « difficultés anciennes de collaboration entre agences » y font obstacle. **Le Département d'État serait, en effet, soucieux de garder le plein contrôle de la sécurité des représentations diplomatiques**¹⁷⁵.

Pour autant, l'ambassade de Kaboul est l'un des 150 postes diplomatiques américains abritant un détachement de Marines¹⁷⁶, généralement fort d'une douzaine d'hommes¹⁷⁷ appartenant au **Marine Corps Embassy Security Group**. Leur mission première consiste à protéger l'ambassade ainsi que les documents papier et numériques, notamment confidentiels, qui s'y trouvent. Présents à titre essentiellement dissuasif, ils ne sont autorisés que de façon limitée à engager le combat hors du bâtiment de la chancellerie¹⁷⁸. Comme le résumait un journaliste de la chaîne CNN en 2009, ces Marines constituent une ultime ligne de défense, tandis que les PSC s'attachent à sécuriser le périmètre et les abords de l'ambassade¹⁷⁹.

Au sein du Département d'État, le Bureau de la Sécurité diplomatique (**Bureau of Diplomatic Security**, DS) est notamment responsable de la conception et de la mise en œuvre des protocoles de sécurité des postes diplomatiques. Sur place, le DS est représenté par plusieurs agents répondant à l'officier régional de sécurité (**Regional Security Officer**, RSO), à qui incombe la protection du personnel et des biens, la détection des vulnérabilités du dispositif sécuritaire ainsi que leur résolution, et l'identification des menaces¹⁸⁰. Les gardes contractuels de l'ambassade, américains comme étrangers, sont également supervisés par le Bureau de la Sécurité diplomatique (voir *infra*, 3.3.3.)¹⁸¹.

Par ailleurs, et contrairement à d'autres institutions fédérales, dans le cadre d'un marché public, la loi américaine impose au Département d'État de privilégier l'offre la moins chère pour la protection de ses ambassades – même si cela implique d'écarter des entreprises plus expérimentées ou offrant une meilleure qualité de service. Après qu'une commission eut relevé les risques que faisait courir ce choix systématique du prestataire le moins cher, en particulier dans les zones de conflit¹⁸², en 2010, **le Département d'État a été autorisé à déroger à cette pratique pour ses contrats concernant le Pakistan, l'Afghanistan et l'Irak**¹⁸³.

En effet, le Département ne lance pas d'appel d'offres pour chacune de ses ambassades mais sélectionne plusieurs prestataires pour l'ensemble de ses postes diplomatiques¹⁸⁴. Sur la période 2005-2010, il a ainsi collaboré avec trois PSC dans le monde : Dyncorp International, Blackwater Worldwide et Triple Canopy. À la fin des années 2000, en dépit des scandales ayant émaillé l'activité de Blackwater en Irak, le Département d'État n'a pas renoncé à recourir de nouveau à des services de protection privés, le Bureau de la sécurité

¹⁷⁴ États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 01/10/2009, [url](#), p. 3-4

¹⁷⁵ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 49

¹⁷⁶ Le corps des Marines (*US Marine Corps*) est une branche à part entière des forces armées américaines. Il est principalement sollicité en vue de missions expéditionnaires (évacuation de civils, raid ponctuel, avant-garde dans l'attente d'un déploiement de plus grande ampleur, etc.).

¹⁷⁷ The New York Times, 28/09/2012, [url](#)

¹⁷⁸ RAND Corporation, 2013, [url](#), p. 2 ; États-Unis d'Amérique, Département d'État, n. d., [url](#)

¹⁷⁹ CNN, 02/09/2009, [url](#)

¹⁸⁰ États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 09/2019, [url](#), p. 4

¹⁸¹ POGO, 17/01/2013, [url](#)

¹⁸² États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 01/10/2009, [url](#), p. 1 et 4

¹⁸³ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 54

¹⁸⁴ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 44-45

diplomatique ne disposant pas d'assez d'agents pour assurer la protection des ambassades¹⁸⁵.

En 2010, le troisième marché *Worldwide Protective Security* (WPS), englobant des prestations de garde statique et de protection des déplacements, a été remporté par huit PSC, chacune pouvant ensuite postuler à des missions spécifiques dans le cadre global du WPS : Aegis Defense Services, DynCorp International, EOD Technology, Global Integrated Security, International Development Solutions LLC (IDS), SOC LLC, Torres International Services, et Triple Canopy, Inc. Ces entreprises ont ensuite postulé à des missions spécifiques dans le cadre de ce contrat global. Par exemple, en 2011, la candidature d'**IDS** a été retenue pour la sécurité des déplacements (*movement security*) à Kaboul et la sécurité statique des consulats de Herat et Mazar-e Sharif¹⁸⁶.

Les prestataires de l'ambassade semblant eux-mêmes autorisés (sous conditions) à recourir à des sous-traitants, il est possible que la liste ci-dessous ne recense que les PSC « principales » et non leurs éventuels sous-traitants¹⁸⁷. Par ailleurs, plusieurs mois pouvant s'écouler entre l'octroi d'un marché et la prise de fonctions de l'entreprise sélectionnée, certaines dates demeurent approximatives :

- 2003 : entre autres contrats, **DynCorp** a remporté la protection rapprochée du président Karzaï, la protection du personnel diplomatique américain à Kaboul et la sécurité du chantier de la nouvelle ambassade américaine¹⁸⁸.

- jusqu'en 2007 : **Global Strategies Group**¹⁸⁹.

- juillet 2007 - 2010 : **Armor Group North America**. Le contrat prévoyait « un service de garde armée 24h/24 » (contrôle des entrées, patrouilles et inspection des véhicules entrants) autour de trois complexes, dont l'ambassade proprement dite et cinq villas habitées par le personnel du gouvernement américain¹⁹⁰.

Dès 2007, le Département d'État semble avoir jugé la prestation d'Armor Group insuffisante, les gardes n'étant pas assez nombreux et des commandes douteuses étant passées à des proches de dirigeants de la PSC¹⁹¹. Par la suite, l'inspection générale du Département d'État a reproché à Armor Group de ne pas avoir respecté les exigences américaines en matière de fiabilité des recrutements (notamment des gardes népalais, à qui la PSC aurait inventé des expériences professionnelles) et de niveau de formation. Plus d'une centaine d'armes auraient disparu depuis 2007, au point que les gardes ne disposaient pas d'une arme chacun. Enfin, Armor Group aurait laissé des individus non accrédités pénétrer dans le camp Sullivan, une annexe de l'ambassade abritant des équipements sensibles¹⁹².

Plus encore, en 2009, des photos ont été publiées de plusieurs des employés d'Armor Group se livrant à des comportements sexuels inappropriés sous l'empire de l'alcool envers

¹⁸⁵ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 44-45

¹⁸⁶ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 44-45 ; États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 04/2019, [url](#), p. 2

¹⁸⁷ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-101

¹⁸⁸ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2004, [url](#), p. 3, 15 et 16

¹⁸⁹ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 18 La date du début de la mission de Global Strategies demeure toutefois inconnue.

¹⁹⁰ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 3 et 13

¹⁹¹ États-Unis d'Amérique, US Senate - Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, 10/06/2009, [url](#)

¹⁹² États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 1 et 2

certains de leurs subordonnés¹⁹³. Le Département d'État a alors décidé de mettre un terme à sa collaboration avec Armor Group North America¹⁹⁴.

- 2011-2012 : **EOD Technology (EODT)**. Ce prestataire s'étant également montré négligent dans la vérification du profil sécuritaire des gardes recrutés, le Département d'État a mis fin à cette coopération¹⁹⁵.

- depuis juin 2012 : **Aegis Defense Services** (rachetée en 2015 par la PSC canadienne **GardaWorld**¹⁹⁶). Selon le POGO, un mois à peine après sa prise de fonctions, plus de 40 de ses employés ont publiquement protesté contre « l'incompétence tactique » et « le dangereux manque de compréhension de l'environnement local » de plusieurs de leurs commandants, une allusion aux détails sur la sécurité de l'ambassade que l'un d'eux aurait partagés sur un réseau social¹⁹⁷. Il semble qu'en représailles, deux gardes aient été licenciés. Le Département d'État a ignoré cette pétition, qu'il a décrite comme une « mutinerie »¹⁹⁸.

Cette pétition faisait suite aux **plaintes des employés d'Aegis relatives à la durée excessive de leurs journées de travail** (14 à 15h/jour, jusqu'à six jours sur sept), à leurs **effectifs insuffisants**, à leurs **conditions de vie « spartiates »** (manque d'hygiène et nourriture avariée) et aux trop rares moments qui leur étaient accordés pour s'entraîner au tir et ajuster leurs armes. Ces conditions de travail ont induit un taux de renouvellement élevé des gardes et démoralisé les équipes – ce qui est très préjudiciable au maintien de la concentration que requièrent ces métiers. Le POGO a encore relevé des dysfonctionnements dans le protocole d'inspection des véhicules entrant dans l'ambassade. Le Département d'État a rejeté toutes ces critiques¹⁹⁹.

En revanche, l'article ne précise pas si des gardes afghans ont pris part à ce mouvement de protestation : l'action collective en justice lancée ensuite par certains employés d'Aegis n'émane que de ressortissants américains²⁰⁰.

Huit mois plus tard, le POGO a publié une nouvelle enquête étayant une pénurie de personnel soignant et encadrant. L'unité de réaction aux situations d'urgence (*Emergency Response Team*, dotée d'une centaine d'hommes²⁰¹) souffrait, elle aussi, d'un manque chronique d'hommes. Les équipes de sécurité de nuit n'auraient souvent été pourvues qu'à 85 % de l'effectif jugé nécessaire²⁰².

En dépit de ces nombreuses critiques, en 2020, le média *The Diplomat* indiquait que la PSC GardaWorld (qui a racheté Aegis en 2015²⁰³) travaillait encore à l'ambassade américaine²⁰⁴.

- 2017 : **Burhan Security Services (BSS)**, engagée pour fournir des gardes locaux affectés à la protection statique de l'ambassade de Kaboul et des villas abritant le personnel diplomatique, à l'extérieur du complexe²⁰⁵. Si cette PSC ne possède pas de site web fonctionnel, sa page LinkedIn indique qu'elle est immatriculée au Royaume-Uni²⁰⁶, quoique le tableau reproduit dans la partie 1.2. de cette note la classe parmi les PSC afghanes. Deux sites compilant les marchés publics octroyés par le gouvernement américain ajoutent

¹⁹³ États-Unis d'Amérique, Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, 01/10/2009, [url](#), p. 1 et 4

¹⁹⁴ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 44-45

¹⁹⁵ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 44-45

¹⁹⁶ États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 07/2019, [url](#), p. 2

¹⁹⁷ POGO, 17/01/2013, [url](#)

¹⁹⁸ POGO, 17/01/2013, [url](#)

¹⁹⁹ POGO, 17/01/2013, [url](#)

²⁰⁰ États-Unis d'Amérique, District Court for the Eastern District of Virginia, 22/01/2013, [url](#)

²⁰¹ POGO, 17/01/2013, [url](#)

²⁰² POGO, 09/09/2013, [url](#)

²⁰³ États-Unis d'Amérique, Département d'État – Office of Inspector General, 07/2019, [url](#), p. 2

²⁰⁴ *The Diplomat*, 21/07/2020, [url](#)

²⁰⁵ DangerZoneJobs, 13/08/2017, [url](#)

²⁰⁶ LinkedIn, « Page : Burhan Security Services LTD », n. d., [url](#)

que BSS a été créée en 2005 et qu'elle collabore avec le Département d'État depuis 2016²⁰⁷. Son directeur général semble être Burhanuddin Sediqi Sediqi²⁰⁸.

3.3.3. Les gardes afghans de l'ambassade : recrutement et rôle

Des ressortissants du pays hôte de l'ambassade peuvent être embauchés par des PSC *via* le Programme sur les gardes locaux (**Local Guard Program, LGP**). Affectés au **contrôle des points d'entrée**²⁰⁹, à la **protection des bâtiments et des résidences**, à **l'inspection des véhicules** et à la **fouille des colis**, ils peuvent être armés ou non. Ils sont également tenus de réagir aux alertes et aux demandes de renfort²¹⁰. Jusqu'en 2008, chaque poste diplomatique américain pouvait choisir son propre prestataire. Depuis, la procédure a été centralisée, le Département d'État coordonnant les contrats en concertation avec chaque ambassade²¹¹.

Dans les pays où le LGP a été déployé, l'un des agents locaux est désigné coordinateur et travaille directement pour le RSO, à qui il fournit un compte-rendu quotidien sur la force de garde locale. Il peut être responsable de la procédure de validation des recrutements (*background investigations*) jusqu'à soumettre au RSO le dossier final des candidats²¹².

Chaque force de garde locale (**Local Guard Force, LGF**) est soumise aux exigences générales du contrat de base (par exemple : le port d'un uniforme, l'interdiction de quitter son poste avant d'en avoir été relevé) mais aussi aux demandes spécifiques du poste diplomatique concerné (par exemple : examiner la carte d'identification de chaque employé avant de le laisser entrer ; fouiller le sac des piétons visitant l'ambassade ; empêcher les véhicules civils de stationner dans les rues contiguës à l'ambassade, etc.)²¹³.

Au plan des effectifs, les chiffres indiqués ne correspondent parfois pas au nombre réel d'employés mais de postes de garde (*guard posts*), entendus comme l'endroit ou le site auquel un garde est assigné pendant un certain laps de temps pour accomplir des missions prédéterminées. Les postes de garde pouvant être occupés 24h/24 et, par conséquent, impliquer une rotation des agents, le nombre de ces postes peut différer du nombre total d'agents indiqué dans le contrat²¹⁴.

En 2009, selon l'agence de presse *Reuters*, Armor Group employait 450 gardes aux fins de la protection de l'ambassade : 150 Américains ou originaires d'autres pays anglophones, 300 *Gurkhas* du Népal ou du nord de l'Inde²¹⁵, et donc *a priori* aucun Afghan. En 2010, sur 700 employés de la PSC, 400 environ étaient gardes de sécurité (toujours népalais, dans leur majorité). **Les employés afghans étaient principalement affectés au contrôle des personnes et des véhicules (screeners)**, 15 postes leur étant alloués. Le Département d'État recensait également **deux postes de gardes afghans non armés**²¹⁶.

En août 2014, la PSC d'alors, Aegis, déployait 1 042 employés en vue de la protection de l'ambassade, 855 remplissant des tâches de garde statique et le reste se répartissant entre équipes de réponse rapide aux situations d'urgence, encadrement et services d'appui. Les effectifs se composaient de 481 gardes originaires de pays tiers, 314 Américains et **247**

²⁰⁷ GovTribe, n. d., [url](#) ; OpenGovUS, n. d., [url](#)

²⁰⁸ LinkedIn, « Profil : Burhanuddin Sediqi », n. d., [url](#)

²⁰⁹ Selon la terminologie en vigueur au Département d'État américain, les points de contrôle aux entrées (*Entry Control Points*) constituent la première ligne de défense des installations américaines et désignent « un système de portails, de barrières et de guérites de gardes, utilisé pour procéder à un filtrage préliminaire des personnes et des véhicules pénétrant dans une zone sécurisée ».

²¹⁰ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 39 ; États-Unis d'Amérique, Département d'État, 09/05/2019, [url](#)

²¹¹ CUSUMANO E., 23/12/2017, [url](#), p. 39

²¹² États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 14/06/2013, [url](#)

²¹³ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 04/2016, [url](#), p. 1-2

²¹⁴ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 04/2016, [url](#), p. 5

²¹⁵ Reuters, 01/09/2009, [url](#)

²¹⁶ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 3 et 14

gardes locaux²¹⁷. Le profil LinkedIn public d'un chef d'équipe d'Aegis à l'ambassade américaine (*Diplomatic Security Team Lead*) suggère que **les équipes composées de gardes afghans non armés étaient préposées aux points de contrôle**²¹⁸.

En tout état de cause, quand bien même les gardes locaux ne constitueraient pas le contingent le plus important de la force de protection de l'ambassade, les Afghans sont « des centaines » à servir le personnel diplomatique, « dans toute une variété de rôles » (outre la sécurité), comme l'a écrit un ancien ambassadeur américain en Afghanistan dans une tribune publiée en 2019 dans le *Washington Post*²¹⁹.

D'après le site de la Fondation de la Sécurité diplomatique (*Diplomatic Security Foundation*), une œuvre de charité, près de 50 000 dollars (41 200 euros) ont été versés aux gardes afghans blessés (21) ou aux familles de ceux qui ont trouvé la mort (53) lors d'attentats survenus aux abords de l'ambassade en 2016 et 2017²²⁰.

Par la **directive sur la sécurité SD-20-001** (dont la source ne précise pas la date de l'entrée en vigueur), l'ambassade de Kaboul a formalisé la procédure de validation s'appliquant au personnel local ou employé localement (et ce quelle que soit la tâche pour laquelle il est embauché). La directive précise notamment que le prestataire de l'ambassade est « encouragé à embaucher au maximum des ressortissants du pays d'accueil ». Afin d'éviter toutefois toute divulgation d'informations, **le personnel local sous-traitant sélectionné par le prestataire doit d'abord être soumis à la validation du représentant local du Département d'État**, l'officier régional de sécurité (*Regional Security Officer, RSO*) au moins deux mois avant son déploiement. Le gouvernement américain s'autorise à écarter certains candidats sans leur en fournir la raison. Le RSO doit également valider toute demande d'accès au complexe diplomatique d'un ressortissant afghan engagé par un prestataire, une escorte pouvant lui être imposée. **Cette procédure est longue : 120 jours au minimum pour un Afghan occupant un poste permanent**²²¹.

Les sous-traitants afghans ou étrangers d'un prestataire de l'ambassade américaine doivent fournir les informations suivantes :

- Nom complet, date et lieu de naissance, nationalité, citoyenneté²²² de tous les propriétaires de l'entreprise sous-traitante et de tous ses acteurs-clés (*key officers*);
- adresse et téléphone professionnels complets ;
- liste de tous les projets importants auxquels l'entreprise a pris part les trois années précédentes (et de tous les projets hors du pays où elle est basée les cinq dernières années)²²³.

Quant aux employés proprement dits, le Département d'État a vraisemblablement renforcé les contrôles au début des années 2010. Avant que les gardes locaux ne prennent leurs fonctions, le prestataire est tenu de se renseigner au sujet de chaque recrue et de transmettre ces informations au RSO. Ce contrôle comprend généralement une série de **vérifications : des éventuelles activités criminelles ou subversives antérieures, de solvabilité (*credit check*), des précédentes expériences professionnelles** (avec une lettre de recommandation du superviseur de l'intéressé), **de la domiciliation personnelle et des compétences académiques si nécessaire**, ou encore un **bilan**

²¹⁷ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 02/2015, [url](#), p. 1

²¹⁸ LinkedIn, « Profil : Daniel Wiser », n. d., [url](#)

²¹⁹ CROOKER R., 29/08/2019, [url](#)

²²⁰ États-Unis d'Amérique, Fondation de la Sécurité diplomatique, n. d., [url](#)

²²¹ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-100-101

²²² La source ne précise pas la distinction qu'elle pose entre les termes de « nationalité » et de « citoyenneté » dans ce contexte, et si cette distinction concerne spécifiquement les ressortissants afghans.

²²³ États-Unis d'Amérique, Ambassade en Afghanistan, 01/06/2020, [url](#), p. C-101

médical²²⁴. Le gouvernement américain s'autorise à préciser ou amender ces différents critères à tout moment du contrat, pour prendre en compte des particularités locales²²⁵.

Il semble également que les agents des PSC doivent se soumettre à un **relevé d'empreintes**. En 2014, 83 % des employés afghans de l'ambassade avaient fourni leurs données biométriques. Ils y ont été d'autant plus incités que **le versement de salaire est conditionné au pointage quotidien, qui s'effectue par empreintes digitales**²²⁶.

Néanmoins, **dans les faits, cette procédure paraît inégalement respectée**, tant par le RSO que par les prestataires. Ainsi, en 2014, au vu de l'ampleur prise par le programme LGP dans le dispositif sécuritaire des représentations diplomatiques américaines, l'inspection générale du gouvernement fédéral a conduit un audit. Si, pour des raisons de sécurité, les ambassades concernées ne sont pas précisées dans la version publique du rapport, ses conclusions sont éclairantes pour la compréhension du contexte afghan. En effet, **aucun des six prestataires étudiés ne s'acquittait complètement de leur tâche de validation des recrues**, « mettant les ambassades et leur personnel en danger ». Certains ne conservaient même pas les dossiers concernant leurs employés, en sorte qu'il était impossible de se prononcer sur le respect de la procédure²²⁷.

Dans le cas afghan, en 2010, le Département d'État a reproché à Armor Group North America le manque d'attention accordé à la vérification des compétences professionnelles et linguistiques des gardes engagés pour protéger l'ambassade – notamment des gardes népalais, dont la maîtrise approximative de l'anglais faisait redouter de « sérieux problèmes » en cas d'urgence²²⁸. En 2014, l'inspection générale du Département d'État a critiqué les registres tenus par la PSC Aegis sur ces employés, qu'il s'agisse du suivi de leur formation ou de leur accréditation. Près de 10 % des dossiers étaient en effet lacunaires, alors même que le contrat indique expressément que seul le personnel validé en bonne et due forme est autorisé à travailler²²⁹.

Le rapport formule plusieurs hypothèses pour expliquer cette situation préoccupante : des exigences impossibles à atteindre, des lois locales sur la vie privée empêchant les prestataires de se renseigner au sujet de leurs recrues, ou encore **le manque d'informations disponibles du fait de l'absence de registres ou de bases de données officiels** – autant de contraintes dont le Département d'État n'a pas tenu compte en rédigeant les contrats²³⁰.

²²⁴ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 14/06/2013, [url](#)

²²⁵ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 06/2014, [url](#), p. 5

²²⁶ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 10/2014, [url](#), p. 24

²²⁷ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 14/06/2013, [url](#)

²²⁸ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 09/2010, [url](#), p. 6

²²⁹ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 10/2014, [url](#), p. 1

²³⁰ États-Unis d'Amérique, Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, 14/06/2013, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre septembre et décembre 2020.

Texte juridique

États-Unis d'Amérique & République islamique d'Afghanistan, « Security and Defense Cooperation Agreement between the Islamic Republic of Afghanistan and the United States of America », 30/09/2014,
<http://staging.afghanembassy.us/contents/2016/04/documents/Bilateral-Security-Agreement.pdf>

Organisations intergouvernementales

Parlement européen, Directorate-General for External Policies, Policy Department, « Study : The Role of Private Security Companies (PSCs) in CSDP Missions and Operations », 04/2011,
https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2011/433829/EXPO-SEDE_ET%282011%29433829_EN.pdf

Organisation des Nations Unies (ONU), « Report of the Working Group on the use of mercenaries as a means of violating human rights and impeding the exercise of the right of peoples to self-determination – Mission to Afghanistan », 14/06/2010,
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/C714DA551BA32C254925778800254B9C-Full_Report.pdf

Institutions afghanes

Ministère de l'Intérieur, « The Bridging Strategy for Implementation of Presidential Decree 62 (Dissolution of Private Security Companies) – Bridging Period March 22, 2011 to March 20, 2012 », 15/03/2011,
http://psm.du.edu/media/documents/national_regulations/countries/asia_pacific/afghanistan/afghanistan_decree_briding_strategy_2011-english.pdf

Site officiel de l'APPF, « Brief about the APPF », s. d., <http://appf.gov.af/en/about-us-2/>

Institutions américaines

Ambassade en Afghanistan, « Statement of Work - Operations & Maintenance - Solicitation », 01/06/2020,
https://beta.sam.gov/api/prod/opps/v3/opportunities/resources/files/33485df8b8a5426e6bd97ce1009ff3c43/download?api_key=null&status=archived&token=

Département d'État, « Agreement for Bringing Peace to Afghanistan between the Islamic Emirate of Afghanistan which is not recognized by the United States as a state and is known as the Taliban and the United States of America », 29/02/2020,
<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/02/Agreement-For-Bringing-Peace-to-Afghanistan-02.29.20.pdf>

Département d'État, Bureau de l'Inspecteur général, « Audit of the Execution of Security-Related Construction Projects at U.S. Embassy Kabul, Afghanistan », 09/2019, <https://www.stateoig.gov/system/files/aud-mero-19-40.pdf>

Département d'État, Bureau de l'Inspecteur général, « Evaluation of the Bureau of Diplomatic Security's Aegis Construction Contract at Camp Eggers, Afghanistan », 07/2019, <https://www.stateoig.gov/system/files/esp-19-04.pdf>

Département d'État, « Security Programs for U.S. Embassies and Consulates », 09/05/2019, <https://www.state.gov/security-programs-embassies-consulates/>

Département d'État, Bureau de l'Inspecteur général, « Management Assistance Report: Results of 2014 Audit of Bureau of Diplomatic Security Worldwide Protective Services Contract Task Orders 2, 9, and 11 », 04/2019, <https://www.stateoig.gov/system/files/aud-mero-19-23.pdf>

Département de la Défense, « Enhancing Security & Stability in Afghanistan », 06/2017, https://dod.defense.gov/Portals/1/Documents/pubs/June_2017_1225_Report_to_Congress.pdf

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « (U) Audit of Local Guard Force Contractors at Critical- and High-Threat Posts », 04/2016, <https://www.stateoig.gov/system/files/aud-si-16-33.pdf>

United States Government Accountability Office, « Afghanistan : Embassy Construction Cost and Schedule Have Increased, and Further Facilities Planning Is Needed », 05/2015, <https://www.gao.gov/assets/680/670276.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « Information Report: Kabul Embassy Security Force Inquiry », 02/2015, <https://www.stateoig.gov/system/files/esp-15-02.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « Audit of Bureau of Diplomatic Security Worldwide Protective Services Contract - Task Order 10 : Kabul Embassy Security Force », 10/2014, <https://www.stateoig.gov/system/files/aud-mero-15-03.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « Audit of Contractor Compliance With and Department of State Oversight of the Process Required for Vetting Local Guards », 06/2014, <https://www.stateoig.gov/system/files/227728.pdf>

Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan (SIGAR), « Afghanistan Public Protection Force: Concerns Remain about Force's Capabilities and Costs », 07/2013, <https://www.sigar.mil/pdf/audits/SIGAR%20Audit%2013-15%20APPF.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « Audit of Contractor Compliance With and Department of State Oversight of the Process Required for Vetting Local Guards », 14/06/2013, <https://oversight.garden/reports/state/227728>

District Court for the Eastern District of Virginia, « Class Action Complaint and Jury Demand », 22/01/2013, <https://www.documentcloud.org/documents/562597-2013-class-action-lawsuit-complaint>

Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, « Final Report to Congress – Transforming Wartime Contracting: Controlling Costs, reducing risks », 08/2011, <https://www.hsdl.org/?view&did=685405>

Congressional Research Service, « Department of Defense Contractors in Afghanistan and Iraq: Background and Analysis », 13/05/2011, <https://fas.org/sgp/crs/natsec/R40764.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « The Bureau of Diplomatic Security – Kabul Embassy Security Force : Performance Evaluation », 09/2010, <https://www.stateoig.gov/system/files/150316.pdf>

Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan, « Lowest-priced security not good enough for war-zone embassies », 01/10/2009, <https://www.hsdl.org/?view&did=9041>

Sénat, Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, « Allegations of Waste, Fraud and Abuse in Security Contracts at the U.S. Embassy in Kabul », 10/06/2009, <https://www.govinfo.gov/content/pkg/CHRG-111shrg51785/html/CHRG-111shrg51785.htm>

Département de la Défense, « Defense Federal Acquisition Regulation Supplement; Contractor Personnel Authorized to Accompany U.S. Armed Forces (DFARS Case 2005–D013) », Federal Register vol. 71, 06/2006, <https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2006-06-16/pdf/E6-9499.pdf>

Office of Inspector General for the U.S. Department of State and the Broadcasting Board of Governors, « Report of audit – Review of Allegations concerning DynCorp International's Worldwide Personal Protective Services Contract in Afghanistan », 09/2004, <https://www.stateoig.gov/system/files/103470.pdf>

Département d'État, « Marine Security Guards », s. d., <https://www.state.gov/marine-security-guards/>

Fondation de la Sécurité diplomatique, « Grants 2005-2018 », s. d., <https://www.dsfoundation.org/grants-prior>

Autre institution nationale

République de Corée, Ambassade en Afghanistan, « Invitation to Bid for Security Services (Korean Embassy in Kabul) », 30/11/2017, http://overseas.mofa.go.kr/af-en/brd/m_2597/view.do?seq=760137&srchFr=&%3BsrchTo=&%3BsrchWord=&%3BsrchTp=&%3Bmulti_itm_seq=0&%3Bitm_seq_1=0&%3Bitm_seq_2=0&%3Bcompany_cd=&%3Bcompany_nm=&page=6

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch (HRW), « Afghanistan : Des forces soutenues par la CIA ont commis des atrocités », 30/10/2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/10/30/afghanistan-des-forces-soutenues-par-la-cia-ont-commis-des-atrocites>

Project On Government Oversight (POGO), « Benghazi Ignored: New Evidence Exposes Gaps in Kabul Embassy Security », 09/09/2013, <https://www.pogo.org/investigation/2013/09/benghazi-ignored-new-evidence-exposes-gaps-in-kabul-embassy-security/>

Project On Government Oversight (POGO), « A "Mutiny" in Kabul: Guards Allege Security Problems Have Put Embassy at Risk », 17/01/2013, <https://www.pogo.org/investigation/2013/01/mutiny-in-kabul-guards-allege-security-problems-have-put-embassy-at-risk/>

Think tanks, universités et centres de recherches

TURZI Michele, « The effects of Private Military and Security Companies on local populations in Afghanistan », Centro Ricerca Sicurezza e Terrorismo, 2019, <http://www.dirittopenaleglobalizzazione.it/wp-content/uploads/2018/03/Michele-Turzi-The-effects-of-private-military-and-security-companies-in-local-populations-in-Afghanistan.pdf>

CUSUMANO Eugenio, « Diplomatic Security for Hire : The Causes and Implications of Outsourcing Embassy Protection », The Hague Journal of Diplomacy, vol. 12, 23/12/2017, https://brill.com/view/journals/hjd/12/1/article-p27_2.xml

MEHBOOB Cynthia, « Outsourcing peace. Private military and security companies. A setback to security sector reform in post conflict and transition states? », University of Nottingham, 2017, <http://eprints.nottingham.ac.uk/43410/1/REVISED%20and%20Examined--Cynthia%20Mehboob%20MRes%20Dissertation.pdf>

FOSCHINI Fabrizio, « Changing of the Guards: Is the APPF program coming to an end? », Afghanistan Analysts Network (AAN), 08/03/2014, <https://www.afghanistan-analysts.org/en/reports/international-engagement/changing-of-the-guards-is-the-appf-program-coming-to-an-end/>

United States Institute of Peace (USIP), « Counterinsurgency, Local Militias and Statebuilding in Afghanistan », 01/2014, <https://www.files.ethz.ch/isn/175273/PW90-Counterinsurgency-Local-Militias-and-Statebuilding-in-Afghanistan.pdf>

KRAHMANN Eike & FRIESENDORF Cornelius, « Undermining Human Security – Private Security Companies, the APPF, Militias and Auxiliary Police in Afghanistan », Peace Research Institute Frankfurt (PRIF), 2014, https://www.researchgate.net/publication/332846510_Undermining_human_security_Private_security_companies_the_APPF_militias_and_auxiliary_police_in_Afghanistan

ARMENDARIZ Leticia, « Corporate Private Armies in Afghanistan : Regulating Private Military Companies (PMSCs) in a "Territorial State" », NOVACT, 11/2013, https://novact.org/wp-content/uploads/2013/11/INFORME_AFG_WEB_Nov14.pdf

United States Institute of Peace (USIP), « Police Transition in Afghanistan », 02/2013, <https://www.usip.org/sites/default/files/SR322.pdf>

RAND Corporation, « Embassy Security: From the Outside In », 2013, https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/perspectives/PE100/PE103/RAND_PE103.pdf

AIKINS Matthieu, « Contracting the Commanders: Transition and the Political Economy of Afghanistan's Private Security Industry », Center on International Cooperation – New York University, 10/2012, https://cic.es.its.nyu.edu/sites/default/files/afghan_private_security.pdf

BROOKING Steve, « Private Security Companies in Afghanistan, 2001–11 », Afghanistan Analysts Network (AAN), 07/2012, https://www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/downloads/2012/09/13_Brooking_Private_Security_Companies.pdf

BRICET DES VALLONS Georges-Henri, « How the occupation finances the insurrection in Afghanistan - Conférence à l'Institut de la démocratie et de la coopération », 07/10/2011, <http://www.idc-europe.org/en/Georges-Henri-Bricet-des-Vallons--How-the-occupation-finances-the-insurrection-in-Afghanistan->

PALOU-LOVERDOS Jordi & ARMENDARIZ Leticia, « The Privatization of Warfare, Violence and Private Military & Security Companies – A factual and legal approach to human rights abuses by PMSC in Iraq », Novact – International Institute for Nonviolent Action, 2011, <https://novact.org/wp-content/uploads/2012/09/The-privatization-of-warfare.pdf>

ØSTENSEN Åse Gilje, « UN Use of Private Military and Security Companies: Practices and Policies », Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), 2011, https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSR_PAPER3.pdf

Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), « Afghanistan's Security Sector Governance Challenges », 12/2010, https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_RPS_Afghanistan.pdf

SHERMAN Jake & DIDOMENICO Victoria, « The Public Cost of Private Security in Afghanistan – Briefing Paper », Center on International Cooperation – New York University, 09/2009, https://cic.nyu.edu/sites/default/files/publication_public_cost_of_private_security.pdf

JORAS Ulrike & SCHUSTER Adrian, « Private Security Companies and Local Populations: An Exploratory Study of Afghanistan and Angola », Swisspeace, 04/2008, https://www.files.ethz.ch/isn/55112/WP_1_2008.pdf

BROOKING Stephen & SCHMEIDL Susanne, « When nobody guards the guards: The quest to regulate private security companies in Afghanistan », Sicherheit & Frieden, 01/2008, https://www.nomos-elibrary.de/10.5771/0175-274x-2008-4-208.pdf?download_full_pdf=1

HOLMQVIST Caroline, « Private Security Companies The Case for Regulation », Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 01/2005, <http://www.guillaumenicaise.com/wp-content/uploads/2014/08/private-security-companies.pdf>

Médias

The Kathmandu Post, « 'Cheap' Nepali deaths in US war zones », 31/08/2020, <https://kathmandupost.com/national/2020/08/31/cheap-nepali-deaths-in-us-war-zones>

The Diplomat, « COVID and Contractors: Nepalis in an American War Zone », 21/07/2020, <https://thediplomat.com/2020/07/covid-and-contractors-nepalis-in-an-american-war-zone/>

USA Today, « Inside the U.S. military's raid against its own security guards that left dozens of Afghan children dead », 10/01/2020, <https://eu.usatoday.com/in-depth/news/investigations/2019/12/29/security-guards-afghan-warlords-mass-civilian-casualties/2675795001/>

France 3, « Afghanistan : diplomatie sous haute protection », 23/12/2019, https://www.francetvinfo.fr/monde/afghanistan/afghanistan-diplomatie-sous-haute-protection_3757189.html

CROOKER Ryan, « We can't leave Afghanistan without protecting our closest allies first », The Washington Post, 29/08/2019, https://www.washingtonpost.com/opinions/we-cant-leave-afghanistan-without-protecting-our-closest-allies-first/2019/08/29/4c24d4e6-ca6e-11e9-a1fe-ca46e8d573c0_story.html

Stars & Stripes [source : The Washington Post], « State Department wasted millions on security compound in Afghanistan, report says », 30/07/2019, <https://www.stripes.com/news/state-department-wasted-millions-on-security-compound-in-afghanistan-report-says-1.592576>

The Atlantic, « A Security Company Cashed In on America's Wars—And Then Disappeared », 29/01/2019, <https://www.theatlantic.com/international/archive/2019/01/afghanistan-civilian-private-security/581263/>

British Broadcasting Corporation (BBC), « What are private security companies doing in Afghanistan? », 02/12/2018, <https://www.bbc.com/news/world-46400647>

TOLOnews, « PPF Officially Handed Over To Defense Ministry », 21/03/2018, <https://TOLOnews.com/afghanistan/ppf-officially-handed-over-defense-ministry>

CBS, « Kabul Under Siege While America's Longest War Rages On », 14/01/2018, <https://www.cbsnews.com/news/kabul-afghanistan-capital-under-siege-while-americas-longest-war-rages-on/>

The New York Times, « Lured by jobs in Afghanistan, Nepalis Face Risks and Death », 28/06/2016, <https://www.nytimes.com/2016/06/29/world/asia/nepal-guards-kabul-afghanistan-taliban.html>

The New York Times, « Bomb Kills Foreign Security Contractors in Kabul », 20/06/2016, <https://www.nytimes.com/2016/06/21/world/asia/afghanistan-kabul-suicide-attack.html>

The New York Times, « Life Pulls Back in Afghan Capital, as Danger Rises and Troops Recede », 03/11/2015, <https://www.nytimes.com/2015/11/04/world/asia/life-pulls-back-in-afghan-capital-as-danger-rises-and-troops-recede.html>

The Sydney Morning Herald, « DFAT spends quarter of a billion guarding foreign embassies », 21/02/2015, <https://www.smh.com.au/national/dfat-spends-quarter-of-a-billion-guarding-foreign-embassies-20150220-13ko1i.html>

The New York Times, « For Private Security Guards in Kabul, Hazardous Duty », 25/11/2012, <https://www.nytimes.com/2012/11/26/world/asia/in-afghanistan-private-guards-and-hazardous-duty.html>

The New York Times, « Training for Consulate Attacks, in Case There's a Next Time », 28/09/2012, <https://www.nytimes.com/2012/09/29/us/training-for-consulate-attacks-in-case-theres-a-next-time.html>

SIDDIQUE Abubakar, « Explainer: The Afghan Public Protection Force », Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), 21/03/2012, https://www.rferl.org/a/explainer_afghan_public_protection_force/24522571.html

SARWARY Bilal, « Afghanistan security firm ban stirs Western fears », BBC, 20/03/2012, <https://www.bbc.com/news/world-asia-17430998>

Arab News, « Afghan private security handover looking messy », 10/02/2012, <https://www.arabnews.com/node/406144>

The New York Times, « U.S. Embassy and NATO Headquarters Attacked in Kabul », 13/09/2011, https://www.nytimes.com/2011/09/14/world/asia/14afghanistan.html?pagewanted=all&_r=0

The Guardian, « Afghanistan lets Blackwater stay despite shakeup of security contractors », 07/03/2011, <https://www.theguardian.com/world/2011/mar/07/afghanistan-blackwater-xe-security-contractors>

The Washington Post, « Afghan government accuses 16 security firms of violations », 09/02/2011, https://www.washingtonpost.com/national/afghanistan-says-16-private-security-firms-broke-laws/2011/02/08/ABWetZF_story.html

CNBC, « Former Blackwater Firm Gets Contract For Afghanistan », 24/06/2010, <https://www.cnbc.com/2010/06/24/former-blackwater-firm-gets-contract-for-afghanistan.html>

Cable News Network (CNN), « Transcript – CNN Newsroom – U.S. Embassy Hazing & Humiliation », 02/09/2009, <http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0909/02/cnr.04.html>

Reuters, « Misconduct by U.S. embassy guards in Kabul alleged », 01/09/2009, <https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-usa-embassy/misconduct-by-u-s-embassy-guards-in-kabul-alleged-idUSTRE5805RU20090901>

Long War Journal, « The Afghan Public Protection Force pilot program is underway », 25/03/2009, https://www.longwarjournal.org/archives/2009/03/afghan_public_protec.php

The New York Times, « 2 Foreign Workers Killed in Afghanistan's Capital », 25/10/2008, <https://www.nytimes.com/2008/10/26/world/asia/26afghan.html>

Réseaux sociaux

LinkedIn, Profil: Burhanuddin Sediqi, s. d., <https://af.linkedin.com/in/burhanuddin-sediqi-60a95820>

LinkedIn, Page: Burhan Security Services LTD, s. d., <https://www.linkedin.com/company/burhan-security-services-ltd/about/>

LinkedIn, Profil: Daniel Wiser, s. d., <https://www.linkedin.com/in/daniel-wiser-1433a4139/>

Autres sources

Intelligence Online, « Sentinel et GEOS chipent à Amarante l'ambassade de France à Kaboul », 27/05/2020, <https://www.intelligenceonline.fr/renseignement-d-affaires/2020/05/27/sentinel-et-geos-chipent-a-amarante-l-ambassade-de-france-a-kaboul,108407276-gra>

Intelligence Online, « Amarante et Garda remportent la martingale de Kaboul à 85M€ », 07/11/2018, <https://www.intelligenceonline.fr/renseignement-d-affaires/2018/11/07/amarante-et-garda-remportent-la-martingale-de-kaboul-a-85-me,108331136-art>

DangerZoneJobs, « Burhan Security Services Awarded \$68.4m for Local Guard Services in Afghanistan », 13/08/2017, <https://dangerzonejobs.com/blog/contract-awards/burhan-security-services-awarded-68-4m-for-local-guard-services-in-afghanistan/>

Global Knight Security (GKS), Site institutionnel, « About us », 2017, <https://www.gkssecurity.com/about.html>

EU Observer, « Security firm wins EU contract despite tax problem », 15/03/2013, <https://euobserver.com/very-private/119439>

EU Observer, « EU to spend €50mn on private security in Afghanistan », 11/05/2012, <https://euobserver.com/very-private/116224>

Global Guardian, Site institutionnel, « Afghanistan Security Services », s. d., <https://www.globalguardian.com/supported-countries/afghanistan>

Afghan Logistics, Site institutionnel, « Security Guard & Bulletproof Vest Services », s. d., <https://www.afghan-logistics.com/service/security-guard-bulletproof-vest-services/>

TM4 Security, Site institutionnel, « Services » et « Clients », n. d., <https://team4rmc.com/>

GovTribe, « Burhan Security Services », s. d., <https://govtribe.com/vendors/burhan-security-services-sw854#funding-analysis>

OpenGovUS, « Burhan Security Services », s. d., <https://opengovus.com/sam-entity/850495977>